

Genocide

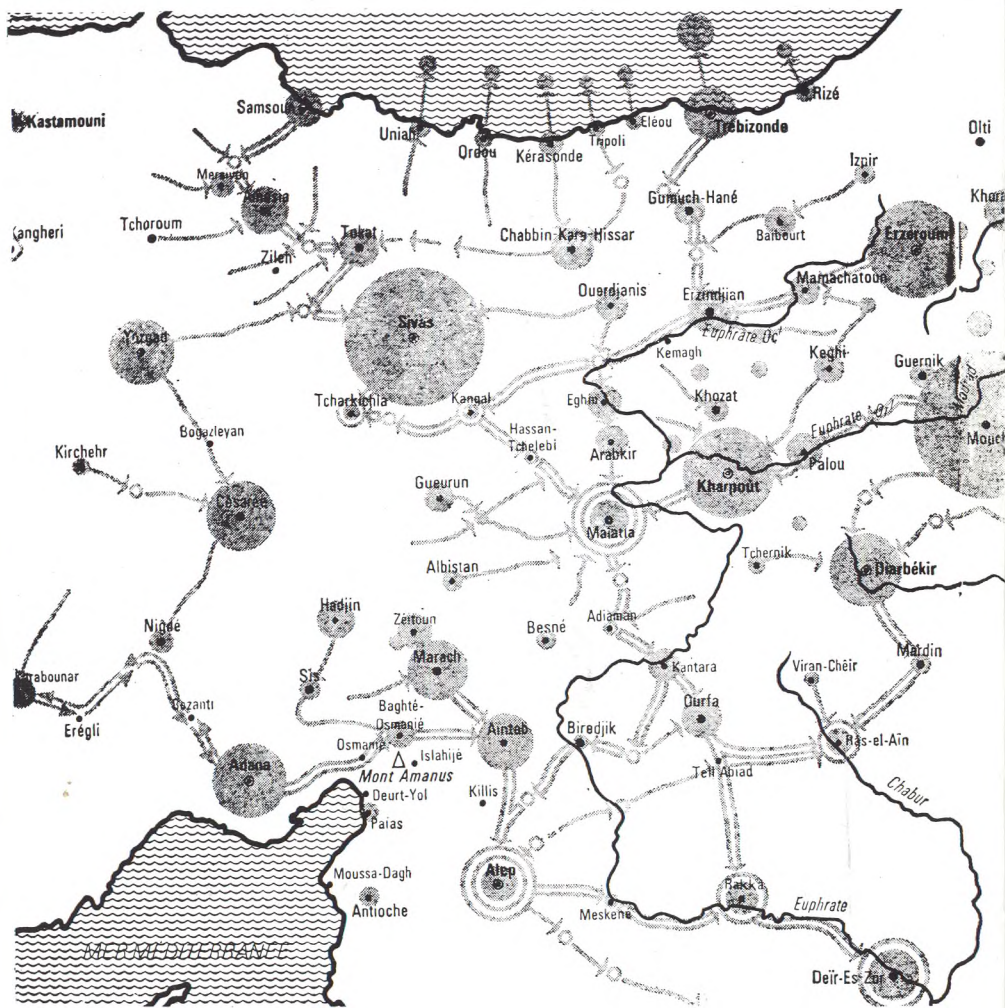
**24 AVRIL
1915 :
PREMIER
GENOCIDE
DU XX^{ème}
SIÈCLE**

N° 44
AVRIL
1979
8 F.

Fonds A.R.A.M

Notre couverture :
monument érigé à la
mémoire des victimes
du génocide
à Erevan

HIER...



2.500.000 arméniens vivaient sur leurs terres ancestrales occupées par la Turquie

24 AVRIL 1915 : 1.500.000 arméniens (hommes, femmes, enfants) massacrés par les turcs, sur ordre du gouvernement Talaat.

1er génocide du XXème siècle, ce crime est nié par ses auteurs et toujours impuni. Les nations, témoins de ce drame ont enregistré les faits, classés dans les dossiers de leurs chancelleries. Les «raisons d'état» ont couvert de leur poussière les dossiers.

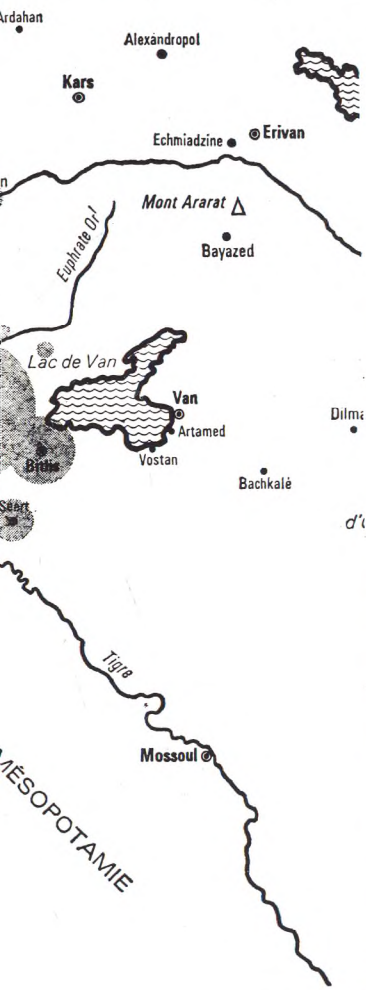


armenia

Fondateur 1ère série :
André GUIRONNET
Fondateur 2ème série :
M.E.L.C.A. (Mouvement
pour l'enseignement de
la Langue et de la
Culture Arménienne)
Association régie
par la loi de 1901
Bouches-du-Rhône
n° 4.943
Président :
Jean KABRIELIAN
Directeur de
la publication :
Ohan HEKIMIAN

ABONNEMENTS :
B.P. 116 13204
Marseille Cédex 1
Tél.67.46.74
C.C.P. 1166-59 T
Marseille

Commission paritaire
CPPAP 59 029
IMPRIMERIE J.ARAKEL
103, Av. Roger Salengro
13003 Marseille
Maquette :
Roger COMBE



- Route principale des convois de déportation.
 - Halte des convois
 - Bureau de contrôle... des déportations et des massacres
 - Camps de concentration
 - Total par district des déportés et des massacres.
- (Échelle du diamètre : 1 millimètre pour 10.000 habitants)

LES PRINCIPAUX BOURREAUX DE LA NATION ARMÉNIENNE



On a reçu des témoignages précis sur les convois qui sont partis d'Erzroum et ont ensuite été dirigés vers le sud par Erzingian ; on sait qu'une très grande partie de ces malheureux ne sont pas arrivés aux étapes suivantes, morts en route le long des chemins, de misère ou de mauvais traitements ; les femmes, les enfants ont été arrêtés au passage, dans les localités qu'ils traversaient, par les Turcs qui les emmenaient dans leurs maisons. A la porte d'Erzingian, un marché aux esclaves était établi, et les Turcs s'y servaient de femmes et d'enfants. D'Erzingian, on diri-

« Pendant un mois, écrit M. Gorrini dans le *Messagero*, j'ai assisté à des scènes effroyables, à des exécutions en masse d'innocents. Le passage sous les fenêtres du consulat de colonnes d'Arméniens implorant du secours, impossible à leur donner dans une ville surveillée par 15.000 soldats et des milliers de policiers à la solde du Comité « Union et Progrès », les scènes de désolation, de pleurs, d'imprécations, de suicide,

Yves Ternon
Les Arméniens
histoire d'un génocide

D'après les dernières informations reçues on annonce que plus de 800.000 Arméniens ont été déportés ; un tiers à peine est arrivé à destination. Cette déportation n'est, on le voit, qu'un massacre déguisé. « L'Arménie sans Arméniens », voilà le programme du gouvernement Jeune-Turc !

L'extermination des Arméniens se poursuit par trois moyens : l'abjuration, la transportation et le massacre. Elle est absolument générale sur toute la surface du pays ; les mêmes mesures se répètent dans toutes les villes et dans tous les villages.



COLLECTION DE MÉMOIRES
POUR SERVIR À
L'HISTOIRE DE LA GUERRE MONDIALE

MÉMOIRES
DE
L'AMBASSADEUR MORGENTHAU

LA SOCIÉTÉ ANDRE MANDELSTAM
DES NATIONS
ET LES
PUISSANCES
DEVANT LE
PROBLÈME ARMÉNIEN

Preface de
MOND WADH NAÏM

HISTOIRE DU PEUPLE ARMÉNIEN

LES TEMPS LES PLUS RÉCÉLÉS DE SES ANNALES
JUSQU'À NOS JOURS

AGER

Talaat s'était vanté à l'ambassadeur des USA Morgenthau. « J'ai fait plus en trois mois qu'Abdul Hamid n'a réussi à en faire en 30 ans ». Le 31 août 1915, Talaat avait déclaré avec enjouement à l'ambassadeur d'Allemagne que la question arménienne n'existait plus désormais, puisque les Arméniens n'existaient plus.

L'extermination du peuple arménien, ouvertement discutée par Kyamil Pacha, partiellement exécutée par Abdul Hamid II, fut mise à exécution sur une grande échelle par le parti Jeune-Turc Ittihad ve Terrake. Morgenthau

Une déclaration écrite faite par un missionnaire allemand à l'ambassade américaine de Constantinople, devant l'ambassadeur des U.S.A., Henry Morgenthau, rapporte :

« Un autre fait terrible à Marmet-ul-Aziz était les tortures auxquelles les gens furent soumis pendant deux mois ; on avait généralement traité les familles de la classe la plus élevée avec une telle cruauté, les pieds, les mains, la poitrine étaient cloués à un morceau de bois ; on leur arrachait les ongles des mains et des pieds, la barbe et les sourcils ; on leur enfonçait des clous dans les pieds, comme on fait aux chevaux ; d'autres étaient pendus les pieds en haut et la tête en bas au-dessus des cabinets... Oh ! combien l'on aimerait que tous ces faits ne soient pas vrais ! Afin que les gens de l'extérieur ne puissent entendre les cris de souffrance des malheureuses victimes, des hommes entouraient la prison dans laquelle ces atrocités étaient commises, avec des tambours et des sifflets »



Il n'y a pas d'imposture qui puisse détruire de telles preuves.

« Il n'y a pas de doute que ce crime fut préparé et exécuté pour des raisons politiques. Une occasion se présentait pour faire disparaître du pays une race chrétienne qui était opposée aux ambitions turques, qui même entretenait des aspirations qui ne pouvaient être satisfaites qu'aux dépens de la Turquie et qui était placée, géographiquement, entre les Turcs et les peuples musulmans du Caucase. Il se peut que l'attaque anglaise sur les Dardanelles ait stimulé la fureur sans pitié du gouvernement turc. Les Pan-Turcs pensèrent que même si Constantinople devait tomber et la Turquie perdre la guerre, la suppression des Arméniens représenterait un avantage permanent pour l'avenir de la race turque ».

W. Churchill

Des ordres secrets furent émis par le ministre de l'Intérieur Talaat... ces dépêches ont été préservées et publiées par un Turc de bonne foi, Naïm Bey, directeur du comité de déportation d'Alep, afin d'apaiser sa conscience. Dans l'une d'elles nous lisons :

« Vous avez d'abord été informés que le gouvernement, sur l'ordre du Jamiet, avait décidé d'exterminer tous les Arméniens vivant en Turquie... un terme doit être mis à leur existence, quelque criminelles que les mesures prises puissent être ; on ne doit prendre en considération ni l'âge, ni le sexe, ni des scrupules de conscience ».

Le Problème Arménien

Le feu brûle encore
sous les cendres.....

par
A. KRAFFT-BONNARD

Membre du
Comité Exécutif de la Ligue Internationale Philarménienne

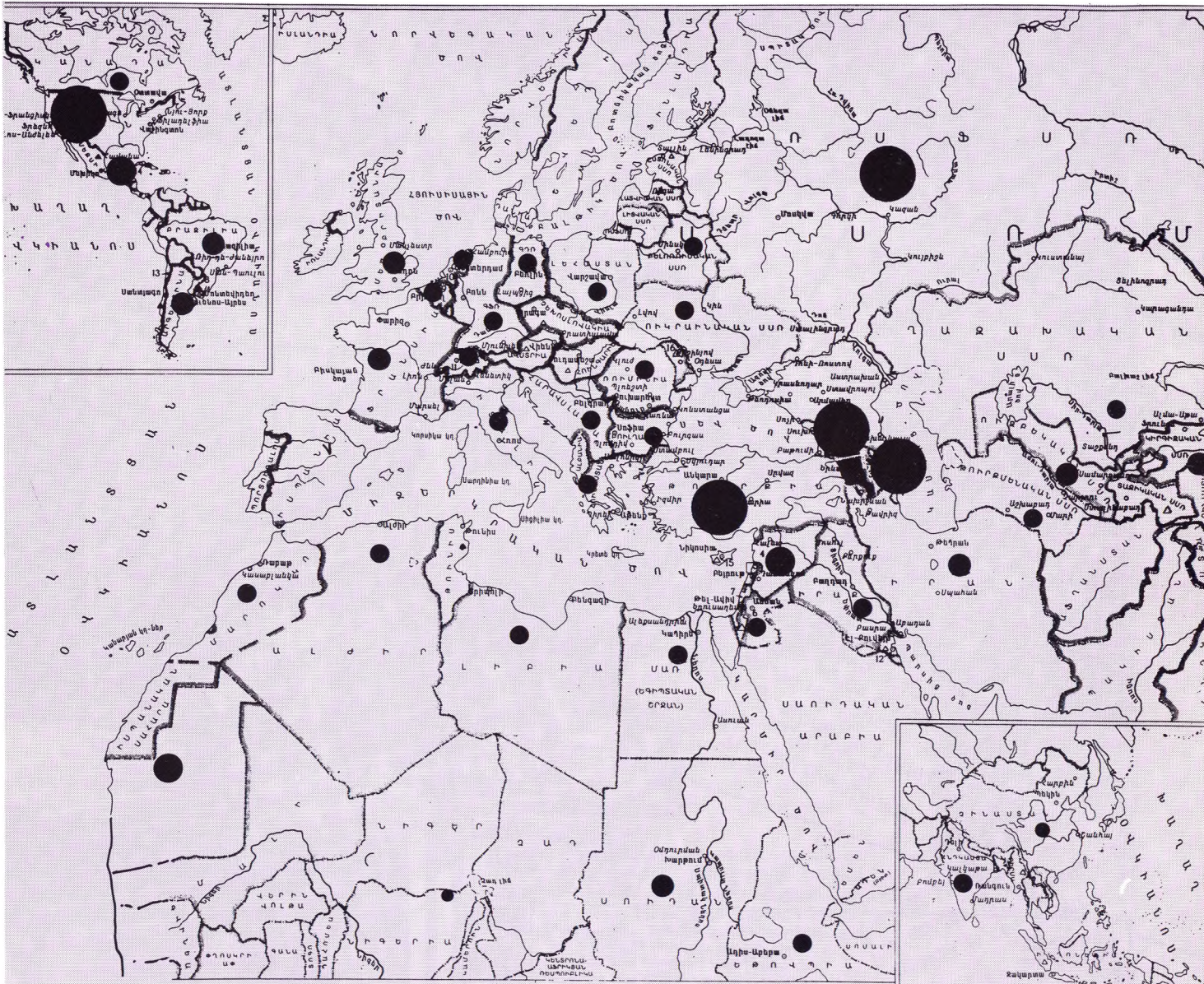
« Encore les Arméniens ! », pensera peut-être un lecteur. Ah, certes ! ce n'est pas leur faute, car ils ne demanderaient pas mieux que de ne pas faire parler d'eux. Ce n'est pas non plus la nôtre, car il ne s'agit pas de notre bon plaisir, mais d'une situation de fait, qui nous est imposée et qui place devant nous une responsabilité qu'il est impossible d'esquiver.



LA RÉPUBLIQUE
ARMÉNIENNE

(1918-1920)

AUJOURD'HUI



Après les pleurs, les requiems et le désespoir, les rescapés et leurs descendants éparpillés dans le monde, se dressent et demandent justice.

L'action est engagée. Elle porte toutes les espérances vers la condamnation d'un génocide que le monde veut oublier.

Chaque année pendant un mois, nous frappons à toutes les portes des instances internationales (plus vigoureusement tous les dix ans) ; et pendant onze mois de chaque année, les dirigeants turcs renseignés sur nos projets et bien placés côté intérieur fixent tout à leur aise des verrous à ces portes.

Ces verrous sauteront.

Après le génocide non condamné, se générerait-elle de terminer par l'ethnocide ? La passivité des instances

internationales devant ces agressions paraît devenir un défi que le peuple arménien se verra dans l'obligation de relever. La reconnaissance et la condamnation du génocide par les instances internationales est un droit que nous devons faire valoir. La création d'un comité central permanent d'élus formés aux disciplines du droit international, de la diplomatie, de l'économie, des arts... et expérimentés dans le cheminement du labyrinthe de la procédure internationale serait le moyen efficace d'action.

(Armenia n° 8 - Sept. 75)

BEYROUTH

50.000 Arméniens rendent hommage aux martyrs libanais



...ples opprimés peuple arménien
MEME CAUSE... MEME COMBAT



BOSTON



Etats-Unis

Les grandes tendances annoncent officiellement la constitution d'un Comité Central pour la Commémoration du génocide, du 60e anniversaire du génocide.

Un programme a été élaboré dans ses grandes lignes:

- Formations de comité régionaux ou locaux,
- Grandes réunions publiques, débats, conférences, manifestations, meetings... dans toutes les grandes villes des USA et du Canada.
- Editions de brochures, affiches, manifestes, et livres-dossiers à grande diffusion. Des dossiers complets seront adressés aux grandes instances supérieures.

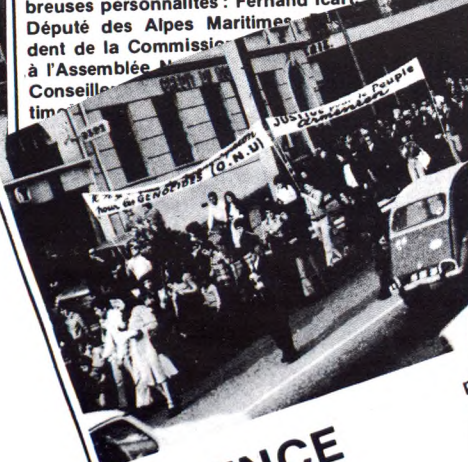
(D'après le journal BAIKAR du 21.1.1975, Watertown, Mass. USA)

NICE

A Nice, le 24 Avril a été commémoré par l'ensemble des associations de la communauté.

Le matin, un office religieux a été célébré par le Très Révérend Père Daron Géréjian, en présence de nombreuses personnalités: Fernand Icart, Député des Alpes Maritimes, Président de la Commission de l'Assemblée Nationale, Conseiller Municipal, etc.

satisfaction d'écouter de jeunes talents dignes d'intérêt et plein d'avenir, nous faisant espérer une éclosion de leur valeur artistique tant en musique, qu'en danse ou déclamations. Nul doute qu'ils apportent à la communauté leur contribution à l'enrichissement de notre culture. (M. Bolikian, danse, Sophie Hovaguimian, Hélène Cormier)



VALENCE

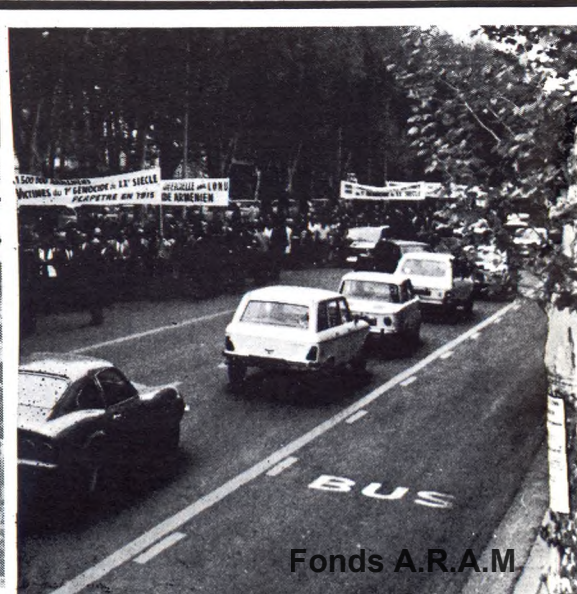
Les manifestations de cette journée ont été très nombreuses.

LA LIQUIDATION DE LA QUESTION KURDE... RENCONTRE AVEC HAGOP BALIAN... LA PHILATELIE EN ARMENIE... FARADIAN LA RELEVÉ... LA RADIOSCOPIE DE J.-M. CARZOU... CHARLEMAGNE ET LAMARTINE

ARMENIE - MENDEL - NOUVELLE SERIE N° 6 - JUIN 1975 - 8 F.

armenia

le soixantenaire... à travers la presse



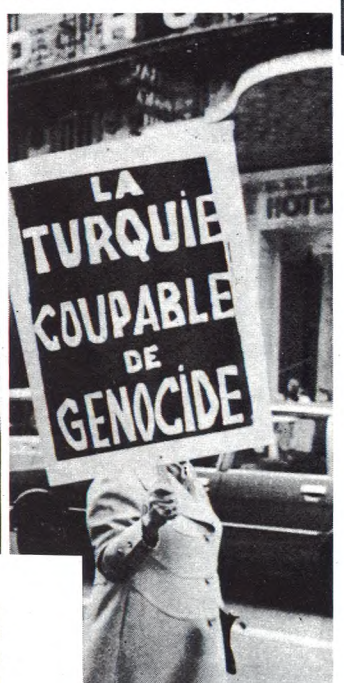
ils étaient 5000 à manifester



PARIS

Le Comité de Défense de la Cause Arménienne proteste contre l'interdiction d'une manifestation à Paris

Après l'interdiction par la préfecture de police de Paris d'une manifestation prévue par le Comité de Défense de la Cause Arménienne.



FRANCE

On note surtout la publication d'une brochure «le Deuil National Arménien» du Centre d'Etudes Arméniennes qui rassemble quelques documents sur les massacres et analyse l'organisation machiavélique du génocide.

Le journal *Le Monde* publie une page entière sur les massacres de 1915 la signature de Frédéric Feydy un semaine plus tard paraît une brochure de Ziya Tugal, conseiller auprès de l'Ambassadeur à Paris. Le 14 avril, un numéro spécial en résumé d'Arménie avait été publié.

BEYROUTH (Liban) (25 avril 1965, Stade Shamun)

Ce n'est pas un dimanche comme les autres. 80.000 personnes supportent un soleil de plomb en se souvenant de tous ceux qui ont été tués.

que l'enter pour chaque arménien.

ISTAMBUL (Turquie) (24 avril 1965)

Tableau de lacheté et de reniement : à Istanbul le jour même de la commémoration du cinquantième du génocide des Arméniens, un groupe d'Arméniens de Turquie, sous la direction de Berdj Touran, ont érigé un monument de

DAMAS (Syrie) (25 avril 1965)

Ici, comme dans de nombreuses capitales du monde, le souvenir des martyrs arméniens a été commémoré officiellement. Après le service religieux, la foule s'est dirigée vers le cimetière où un monument vient d'être érigé à la mémoire des Arméniens tués pendant la première guerre mondiale.

CHYPRE

A Chypre, la journée du 24 avril a revêtu un caractère officiel, puisque Galvcos Cléridès, président de la chambre des députés a pris la parole au cours de la commémoration qui se déroulait au collège Melkonian. D'autre part, le Ministre de l'Intérieur a tenu une conférence avec les Turcs.

EGYPTE

Une manifestation de masse conduite par les hauts dignitaires de l'église arménienne s'est déroulée dans les rues du Caire et une gerbe a été déposée au tombeau du soldat inconnu érigé dans le cimetière de Bab el Nahr.

ETATS-UNIS

Une grandiose manifestation est organisée le jour du 24 avril dans les rues de New-York. Des Arméniens de tous âges brandissent des banderoles ou des pancartes. Les slogans sont cinglants et condamnent sans réserve la Turquie.

Même dans les faibles concentrations arméniennes, des manifestations se déroulèrent pour ce cinquantième. On peut citer : l'Irak, le Soudan, l'Ethiopie, la Bulgarie et le monument situé à Sofia, les messes célébrées à Milan ou à Venise, Londres, témoin d'une marche silencieuse de quelques dizaines d'Arméniens, le Canada, les assemblées de Buenos-Aires, Sao-Paulo ou Montevideo.

Le bilan de ce cinquantième est éloquent : une nouvelle fois l'exemple nous est venu de la mère-patrie. Les Arméniens de la diaspora ont tenu tant dans des pays lointains qu'encore bien près de chez eux.

A San Francisco la marche du 24 avril affronte le consul turc

San Francisco, 24 avril. — Organisée par le Comité arménien de la communauté de San Francisco, la manifestation a débuté à 10 heures.

A Los Angelès, la commémoration du 24 avril commence dans le calme, dimanche, mais se termine en tumulte, lundi

Los Angeles, Calif. — Cette fin de semaine a connu une longue série d'événements qui ont marqué le cinquantième anniversaire du génocide arménien.



DEMAIN...

UNION POUR L'APPLICATION DU DROIT DES PEUPLES A DISPOSER D'EUX-MEMES



■■■■■ Traité de Sèvres

HORIZON 80 :

Les divisions, les actions isolées, l'indifférence... devront céder leurs places au RASSEMBLEMENT de nos forces vives. Préparons ce rassemblement pour la mise en place d'un «Comité des Sages» représentatif qui assurerait l'organisation d'un Congrès Mondial de la jeunesse arménienne, sous le thème :

«Comment défendre et vivre son arménité en diaspora».

Nous attendons vos suggestions.

LE COMBLE DE L'HYPOCRISIE

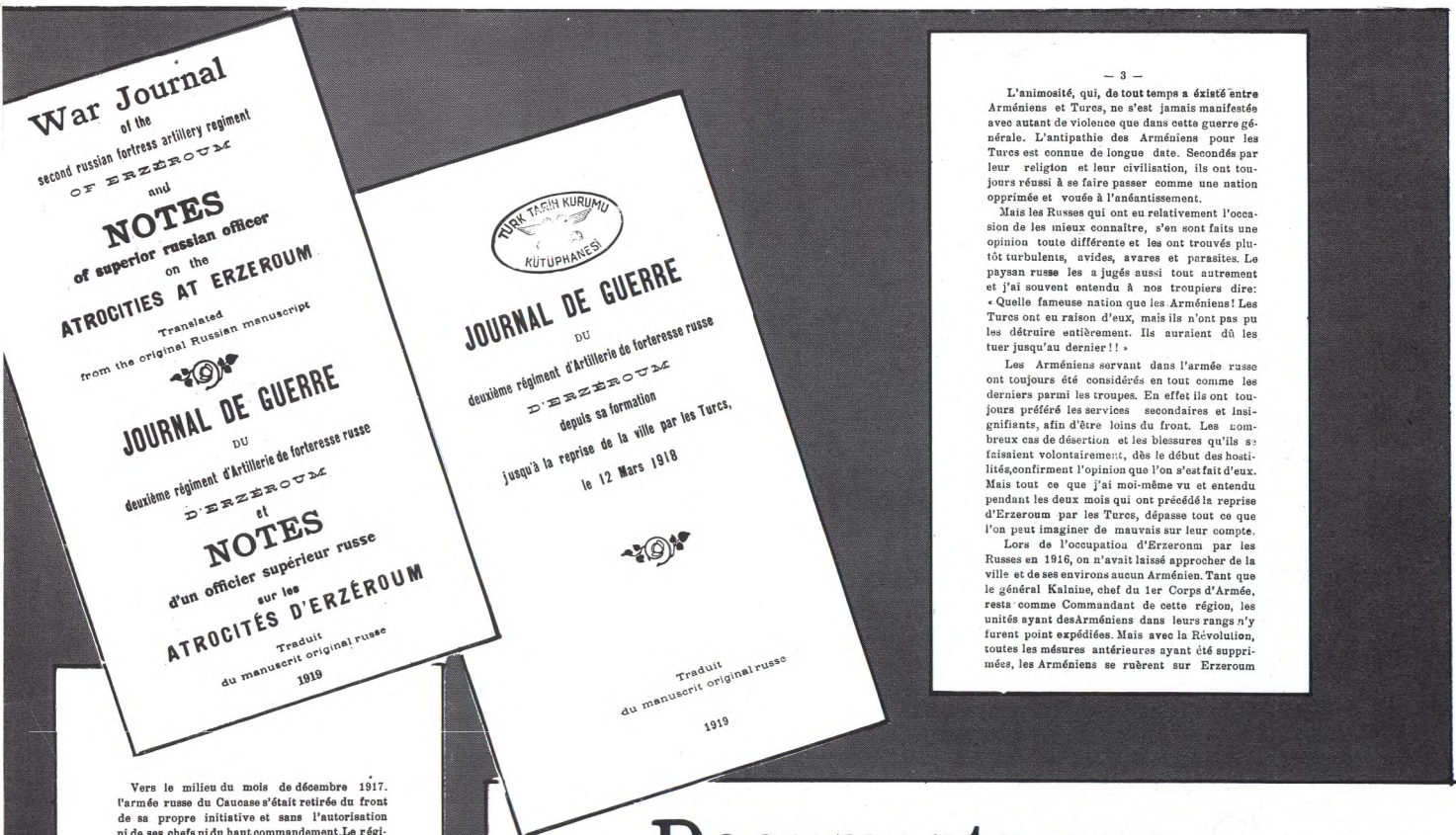
LES ATTENTIONS «TOUCHANTES» DE LA TURQUIE CONTINUENT...

Nous avons reçu deux brochures toujours par expéditeur inconnu, mais d'Ankara. Ces brochures (notes de guerre) ne datent pas d'aujourd'hui elles font partie des falsifications de l'histoire.

Assez d'histoires Effendi, c'est l'HISTOIRE qui intéresse le monde et nous.

Puisque vous êtes convaincus de votre bon droit pourquoi ne pas traduire en justice le dossier arméno-turc (devant l'ONU ou la Haye).

Nous relevons le défi. Effendi, nous sommes prêts.



— 3 —
L'animosité, qui, de tout temps a existé entre Arméniens et Turcs, ne s'est jamais manifestée avec autant de violence que dans cette guerre générale. L'antipathie des Arméniens pour les Turcs est connue de longue date. Secondés par leur religion et leur civilisation, ils ont toujours réussi à se faire passer comme une nation opprimée et vouée à l'anéantissement.

Mais les Russes qui ont eu relativement l'occasion de les mieux connaître, s'en sont faits une opinion toute différente et les ont trouvés plutôt turbulents, avides, avarés et parasites. Le paysan russe les a jugés aussi tout autrement et j'ai souvent entendu à nos trompeurs dire: « Quelle fameuse nation que les Arméniens! Les Turcs ont eu raison d'eux, mais ils n'ont pas pu les détruire entièrement. Ils auraient dû les tuer jusqu'au dernier!! »

Les Arméniens servant dans l'armée russe ont toujours été considérés en tout comme les derniers parmi les troupes. En effet ils ont toujours préféré les services secondaires et insignifiants, afin d'être loin du front. Les nombreux cas de désertion et les blessures qu'ils se faisaient volontairement, dès le début des hostilités, confirment l'opinion que l'on s'est fait d'eux. Mais tout ce que j'ai moi-même vu et entendu pendant les deux mois qui ont précédé la reprise d'Erzeroum par les Turcs, dépasse tout ce que l'on peut imaginer de mauvais sur leur compte.

Lors de l'occupation d'Erzeroum par les Russes en 1916, on n'avait laissé approcher de la ville et de ses environs aucun Arménien. Tant que le général Kalnine, chef du 1er Corps d'Armée, resta comme Commandant de cette région, les unités ayant des Arméniens dans leurs rangs n'y furent point expédiées. Mais avec la Révolution, toutes les mesures antérieures ayant été supprimées, les Arméniens se rubèrent sur Erzeroum

Vers le milieu du mois de décembre 1917. l'armée russe du Caucase s'était retirée du front de sa propre initiative et sans l'autorisation ni de ses chefs ni du haut commandement. Le régiment d'artillerie de forteresse d'Erzeroum partit avec le reste de l'armée et il n'y resta qu'une quarantaine d'officiers appartenant à ce régiment ou à la position de Devé-Boynou. Ces officiers étaient restés par devoir à la tête des batteries que leurs hommes avaient abandonnées. Plus de quatre cents canons se trouvaient dans les forts et, vu l'impossibilité de les déplacer, on les y avait forcément laissés. Quant à ces officiers, afin de sauvegarder leur honneur militaire, ils attendaient de leurs chefs ou l'envoi de nouvelles troupes ou l'ordre d'abandonner également les canons. Les officiers, qui étaient restés du 1er régiment après le départ de celui-ci, formèrent le deuxième régiment d'artillerie de forteresse d'Erzeroum. Les Arméniens de cette ville profitant de la retraite de l'armée russe, étaient révoltés et avaient constitué une ligue arménienne sous le nom de « Ligue Militaire Arménienne ». C'est à cette date-là que le commandement de l'armée affecta quatre cents d'entre eux tout à fait étrangers au service militaire, à ce, deuxième régiment. Une partie de ceux-ci déserta et quant au reste ils ne purent que servir comme sentinelles ou comme gardes des batteries.

Quelque temps avant la retraite de l'armée russe, les guerres intestines avaient commencé dans le nord du Caucase. Les communications de la Russie avec la Transcaucasie se trou-

Documents sur

les Atrocités

Arméno-Russes

CONSTANTINOPLE

Société Anonyme de Papeterie et d'Imprimerie

1917

A Erzeroum, après le 24 Avril 1915 il ne restait plus les 3/4 de la population arménienne d'Erzeroum était massacré après le 24 mai 1915.

SA SAINTETE VASKEN 1er

Patriarche Suprême et Catholicos de tous les Arméniens

En visite officielle à Marseille



Le séjour de Sa Sainteté est prévu comme suit :

(sauf modification ultérieure)

- Jeudi 3 mai à 17h 20 :
arrivée de sa Sainteté à l'aéroport de Marseille Marseillan
- Vendredi 4 mai à 19h :
réception à l'hôtel de ville par M. Gaston Defferre, député maire de Marseille
- Dimanche 6 mai :
Messe solennelle en l'église apostolique arménienne Sts Sahag-Mesrob avec la participation de la chorale sous la direction de M.K. Yilmazian
13h 30 : déjeuner à l'hôtel Sofitel
- Mardi 8 mai à 12h :
réception à la préfecture de Marseille ; entretien avec Monsieur le Préfet
21h : entretien avec la communauté arménienne au Palais des Congrès de Marseille
- Mercredi 9 mai : réception et entretien avec Monseigneur Etchegaray, Archevêque de Marseille
- Vendredi 11 mai : départ de sa sainteté



DIRAN VOSQUIRITCHIAN

héros de la résistance française

par Michel GUEMDJIAN

Une vie bien remplie

Diran Vosquiritchian a deux ans lorsque le massacre des Arméniens par les Turcs, décime sa famille et un million et demi de ses compatriotes. Nous sommes en 1915 et le Gouvernement de la «Sublime Porte» (le Parlement Turc) vient de rentrer en guerre, aux côtés de l'Allemagne Prussienne.

Né à Diabékir, il se retrouve avec ses frères et sœurs en Egypte où il grandira. Apprenant plusieurs métiers, il prendra conscience très tôt de sa nationalité et s'engagera dans le combat politique, dès l'âge de quatorze ans.

A dix neuf ans, il est envoyé à Moscou pour parfaire son éducation militantiste. Il est délégué du Parti Communiste Clandestin d'Egypte. Nous sommes en 1931. Une voiture avec chauffeur est mise à sa disposition, suprême honneur. Tout en étudiant le russe, Diran Vosquiritchian entre à l'Université Politique de Moscou où il reste six années, ayant comme professeurs, Georges Dimitrov, le futur Président de la République Bulgare (1946) et Enver Hodja, l'actuel Président de la République d'Albanie. Il participe aussi aux grands travaux d'alors, comme la construction du Métro de Moscou. Il rencontre les plus hautes personnalités de l'époque.



De prisons en prisons

Avant les purges de 1937, auxquelles il échappe de justesse, il rentre en France où le gouvernement d'alors l'interne dans un camp durant deux années, comme sujet dangereux pour ses idées comme ses antécédents. Il apprend le français.

A la déclaration de guerre et l'invasion allemande, ceux-ci prennent le relais. Il se retrouve à nouveau dans un camp de concentration, mais en Allemagne nazie, et cela pour deux nouvelles années.

Parvenant à s'évader, grâce à la complicité d'un compatriote médecin, bien qu'ayant des idées opposées, mais le même sang, il se cache dans différents pays nordiques.

Rentrant en France clandestinement, alors que la résistance prend corps, il s'engage aussitôt dans «l'armée de l'ombre» aux côtés de militants arméniens et d'autres nationalités.

Résistance

Comme le commandement Missak Manouchian, qu'il connaît, il s'engage dans le combat mené par le M.O.I. (Mouvement Ouvrier International disait l'allemand alors qu'il s'agissait de «main d'œuvre immigrée»).

Ce seront quatre années de luttes et de combats, particulièrement dans le centre de la France. Responsable entre autre de la désertion des soldats russes et arméniens, engagés dans l'armée allemande et arrivant sur le sol français.

Sa parfaite connaissance des langues russe, allemande et française, l'aide à accomplir sa tâche avec l'appui de solides organisations locales.

Ainsi, plusieurs milliers de soldats russes, arméniens et autres nationalités passèrent avec armes et bagages aux maquis de Lozère, Corrèze, etc.. en quelques mois. Ces nouveaux maquisards qui auront une conduite héroïque, furent retirés des camps de concentration, et engagés plus ou moins volontairement dans la Wermatch pensant ainsi échapper à la mort lente. On les envoya loin du front russe, pour les empêcher de désertir. En France, ils fournirent un sérieux appui aux maquis locaux désertant massivement pour reprendre les armes contre l'occupant allemand.

Commandant «Joseph»

Celui que l'on appelait «Commandant Joseph» fut nommé Capitaine à l'âge de trente ans, terminant la guerre avec neuf décorations. Il avait survécu à toutes les recherches et embûches (sa tête était mise à prix). Ami personnel du Maréchal Bagramian et de nombreuses personnalités, Diran Vosquiritchian a publié un livre, édité au Liban, et distribué en France, en langue arménienne : «Souvenirs d'un franc-tireur arménien». Il travaille actuellement à l'édition française, où une place importante est donnée au groupe Manouchian, dont il compte que des amis. Ce livre paraîtra dans les mois à venir.

Déporté à nouveau

Demeurant à Paris, il milite dans les rangs de nos organisations d'anciens combattants et résistants, depuis toujours.



Diran Vosquiritchian



1945

*Assis, Vartanouche Tchoukasizian et Varidj Keukdjian
Debouts de g. à d. : Nevarte Mardikian, Hrant Topalian, Diran Vosquiritchian, Jebdoun, Tchoukasizian, (devenue sa femme)
Antranik Kechichian*



à Paris, lors d'une remise de décoration



*Cimetière d'Ivry 1945
A genoux près de la tombe de son mari :
Mélinée Manouchian
Diran Vosquiritchian
Arsène Tchakaryan*

La France lui a donné ses décorations, mais jamais sa nationalité ! Au contraire, en 1951, trois inspecteurs se présentent à son domicile à Paris, et, le temps de boucler une valise, il fut emmené et déporté en Algérie pour deux ans.

Les militants communistes étrangers, surtout, n'étaient pas en odeur de sainteté, par le gouvernement de l'époque.

Envoyé en Afrique du Nord, il participe aux durs travaux de constructions de routes.

Les colons d'Algérie, trouvaient surprenant, que l'on envoie un soi-disant dangereux agitateur politique en exil chez eux, alors que celui-ci parle le plus pur arabe, puisque ayant vécu quinze années en Egypte, et qu'il lui était donc facile de créer des mouvements d'agitation dans la population algérienne.

Les agents de la sûreté française n'avaient pas pensé à tout.

Rentrant en France en 1953, il se consacre depuis lors à sa famille, ses amis et à la communauté arménienne, dont il est un militant de toujours et un patriote, à la modestie aussi grande, que sa vie fut riche en événements au service d'un idéal, d'une cause, d'une patrie.

Son sang arménien lui a fait prononcer un jour cette phrase qui n'est pas une boutade, bien sûr, et que seuls des esprits chagrins ne comprendront pas.

«Moi qui ai combattu des années durant l'Allemagne nazie, risquant cent fois ma vie, si Hitler avait déclaré la guerre aux Turcs, je lui aurai envoyé des fleurs !».

Au mois de mars, le général Casso, Maire-Adjoint a remis à Monsieur Diran Vosquiritchian, la «Médaille de Vermeil de la ville de Paris» pour faits de guerre.

Michel Guemdjian



*A Moscou, en conversation
avec le maréchal Bagramian*



avec son ami Charles Aznavour

LETTRES

Roland BLUM
Conseiller Général

Marseille, le 4 avril 1979

Monsieur Gaston Deferre
Député Maire de Marseille
Hôtel de Ville
13002 Marseille

Monsieur le Maire,

Vous me permettez d'attirer votre attention sur un vœu exprimé par l'ensemble de la Communauté Arménienne de Marseille.

Celle-ci qui compte près de 50.000 membres implantés essentiellement dans les quartiers de St Loup, de Beaumont et de St. Jérôme,

souhaiterait que nul n'ignore et nul n'oublie, le Génocide dont a été victime la Nation Arménienne en 1915.

Ce génocide sera d'ailleurs reconnu prochainement par la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies. La Communauté Arménienne, qui d'ailleurs s'est parfaitement intégrée depuis de nombreuses années à la population marseillaise, désireait qu'une rue de notre ville porte le nom de 24 Avril 1915 date à laquelle commença le Génocide.

Cette requête me semble légitime.

Vous remerciant par avance des suites que vous donnerez à cette demande qui sensibilise un grand nombre de citoyens,

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma parfaite considération.

Lettre au Président de la République

Monsieur le Président de la République Valéry Giscard d'Estaing
Palais de l'Elysée
55/57 rue du Faubourg St Honoré
75008 Paris

Decines-Charpieu le 26 mars

Monsieur le Président de la République,

L'exécution de trois patriotes arméniens en janvier dernier à Moscou a provoqué l'indignation de tous les Arméniens de part le monde et ceux de France en particulier. L'acte d'accusation, qui leur avait été imputé lors d'un procès douteux, était l'organisation d'un attentat dans une rame de métro moscovite (le 8 janvier 1977). A

l'époque, l'affaire avait été minimisée par les autorités soviétiques, qui avaient cherché tout de même à la mettre sur le compte des «dissidents sionistes» d'abord puis arméniens ensuite (les dissidents se sont toujours défendus d'utiliser la violence dans leur action). Officiellement, aucune version n'a été publiée jusqu'ici les dirigeants soviétiques s'étant contentés de recueillir «les témoignages les plus divers». Les trois patriotes arméniens qui ont été passés par les armes le 30 janvier 1979 avaient été arrêtés en novembre 1977 ; il s'agissait de Stépan Zadikian de Hagop Stepanian et de Zavèn Baghdassarian. Lorsque l'agence Tass annonçait le 7 juin 1978 l'arrestation de

Avec le concours de

AEROFLOT - INTOURIST - HAVAS-VOYAGES

JACQUES CHELELEKIAN vous propose

au départ de **MARSEILLE**

des VOYAGES-ARMENIE

Moscou **Erevan**
2 nuits 12 jours

Prix :
3.700 F + 150 F

DEPART VENDREDI :

RETOUR JEUDI :

01 Juin 1979	14 Juin 1979
06 Juillet	19 Juillet
20 Juillet	02 Août
03 Août	16 Août
18 Août	01 Septembre
24 Août	06 Septembre
31 Août	13 Septembre
01 Septembre	15 Septembre
14 Septembre	27 Septembre
12 Octobre	25 Octobre
28 Décembre	10 Janvier 1980

INSCRIPTION 45 JOURS AVANT LA DATE DE DEPART

Prix comprenant : transport aérien - transferts - séjour hôtel 1ere classe en chambre 2 lits
Pension complète - Visites et excursions selon programme - visa - assurances

**Jacques
CHELELEKIAN**

**87, la Canebière - 13001 Marseille
Téléphone : (91) 95.90.12**

et toutes agences **HAVAS-VOYAGES** de France

Org.Lic 97



Mesrob Saratikian et de son frère, elle prétendait avoir mis sous les verrous tous les terroristes ayant pris part à l'attentat du métro de Moscou.

Se faisant le porte-parole des Français d'origine arménienne, le Collectif pour les Dissidents arméniens vous demande à l'occasion de votre voyage en URSS dans les jours qui suivent, d'intervenir auprès de Monsieur Léonid Brejnev pour :

- obtenir d'une part la révision publique du procès de Zatikian, de Stepanian et de Baghdassarian (celui qui les a condamné à la peine capitale se serait déroulé à huis clos sans même la participa-

tion de leurs proches familles)

- et connaître d'autre part le sort des frères Saratikian aussi innocents que les trois précédents, puisque tous les témoignages concordent pour affirmer qu'ils ne se trouvaient pas à Moscou à ce moment-là.

Le Collectif pour les Dissidents arméniens vous demande d'intervenir également pour obtenir la libération de Robert Nazarian, responsable du Comité arménien pour la surveillance des accords d'Helsinki, condamné arbitrairement en novembre dernier à 5 ans de camp de travail et à 2 ans d'exil intérieur, malgré le témoignage de la quasi totalité des personnes venues déposer en sa faveur.

Des manifestations pacifiques se sont déroulées à Paris, Lyon, Marseille pour protester contre cette triple

exécution, l'arrestation arbitraire et les conditions d'internement inhumaines dont sont victimes les dissidents arméniens en U.R.S.S. A l'initiative du Collectif pour les Dissidents arméniens et du Comité arménien pour la libération des prisonniers politiques en U.R.S.S. celles-ci ont eu lieu sous la forme d'une grève de la faim, de meetings, de messes de réquiem, de pétitions, etc. Au nom des Français d'origine arménienne, nous espérons que votre intervention auprès des dirigeants soviétiques sera déterminante et nous vous en remercions en leur nom.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre plus haute considération.

Le Président

à l'attention
de nos
lecteurs

**Veillez noter
d'adresser
toutes corres-
pondances à :**
M.E.L.C.A.
ARMENIA

B.P.116
13204 Marseille
Cédex 1



OU EN SONT LES RELATIONS ARMENO-KURDES

LE Kurdistan iranien est en effervescence. Des incidents graves opposant milices autochtones à l'armée régulière ont fait des dizaines de morts. Des représentants du gouvernement Bazargan et de l'Ayatollah Khomeiny se déplacent à Sanandaj pour rencontrer des représentants du peuple kurde. Pour la première fois dans l'histoire de l'Iran moderne, un kurde, M.Ibrahim Younessi, a été nommé gouverneur général de la province. On parle d'autonomie interne, première étape vers une indépendance officielle. Les Kurdes dont l'histoire remonte à 2.500 ans sont les descendants des Mèdes. On estime leur population à 13 millions d'âmes réparties dans cinq pays :

Superficie et population du Kurdistan	
TURQUIE	210.000 km ² 6.500.000 Kurdes
IRAN	140.000 km ² 3.500.000 Kurdes
IRAK	75.000 km ² 2.400.000 Kurdes
SYRIE	20.000 km ² 600.000 Kurdes
U.R.S.S.	150.000 Kurdes
Total	445.000 km² 13.150.000 Kurdes

Si on les trouve souvent aux côtés des Turcs dans les massacres perpétrés contre les Arméniens (pensons aux sinistres Hamidiés constitués d'irréguliers Kurdes qui avaient pour mission d'éliminer les Arméniens sous le regard bienveillant des autorités turques) leur histoire ne ressemble-t-elle pas à celle de notre peuple ?

Rappelons brièvement quelques faits historiques récents. En 1918 commence le démembrement de l'Empire Ottoman allié de l'Allemagne vaincue. Et à la signature de l'Armistice de Moudras le 30 Octobre 1918 un comité national réclame la constitution d'un Kurdistan indépendant, avec l'appui des anglais qui reniflent le pétrole

de Mossoul. En 1920, le traité de Sèvres avait prévu la création d'un Etat indépendant dans les régions kurdes de l'Empire ottoman déchu aux côtés d'une Arménie indépendante.

Mais le projet est contrecarré par Mustapha Kémal qui oblige l'Angleterre et la France à accepter le traité de Lausanne en 1923 qui annule les clauses du précédent.

L'Angleterre «fabrique» l'Irak où elle préserve ses intérêts pétroliers et la France place sous son mandat un nouveau territoire arabe : la Syrie. Ainsi les intérêts des minorités sont bafoués au profit des impérialismes anglais et français : «Les Arméniens, les Israéliens, les Palestiniens et les autres (les Kurdes ?) sont les héritiers d'une situation qu'ils n'ont ni voulue, ni créée. Dans cette région du monde les premiers terroristes sont les grandes puissances qui après 1918 ont cyniquement trahi leurs promesses et frustré les nations longtemps subjuguées par les Turcs de

leurs droits» (G. Matzneff «Le Monde» 18-19 Février 1979)

A partir de cette époque, les Arméniens rescapés du génocide s'expatrient à travers le monde. Les Kurdes, eux, restent sur leurs terres ancestrales et sont soumis à une répression féroce par les différents gouvernements en place.

TURQUIE

1925 : Révolte générale sous l'impulsion du cheik Saïd, de Pirane

1930 : Soulèvement au Mont-Ararat. Une centaine d'intellectuels kurdes, enfermés vivants dans des sacs cousus, sont jetés dans le lac de Van

1932 : Loi de déportation pour les populations kurdes

1937 : Révolte de Dersim (Tuncelî) 50.000 personnes brûlées vives.

IRAN

1922 : Rezah Chah mate les tribus kurdes

1946 : Proclamation d'une république kurde à Mahabad

IRAK

1932 : Révolte du Cheik Mahmoud étouffée par les Anglais.

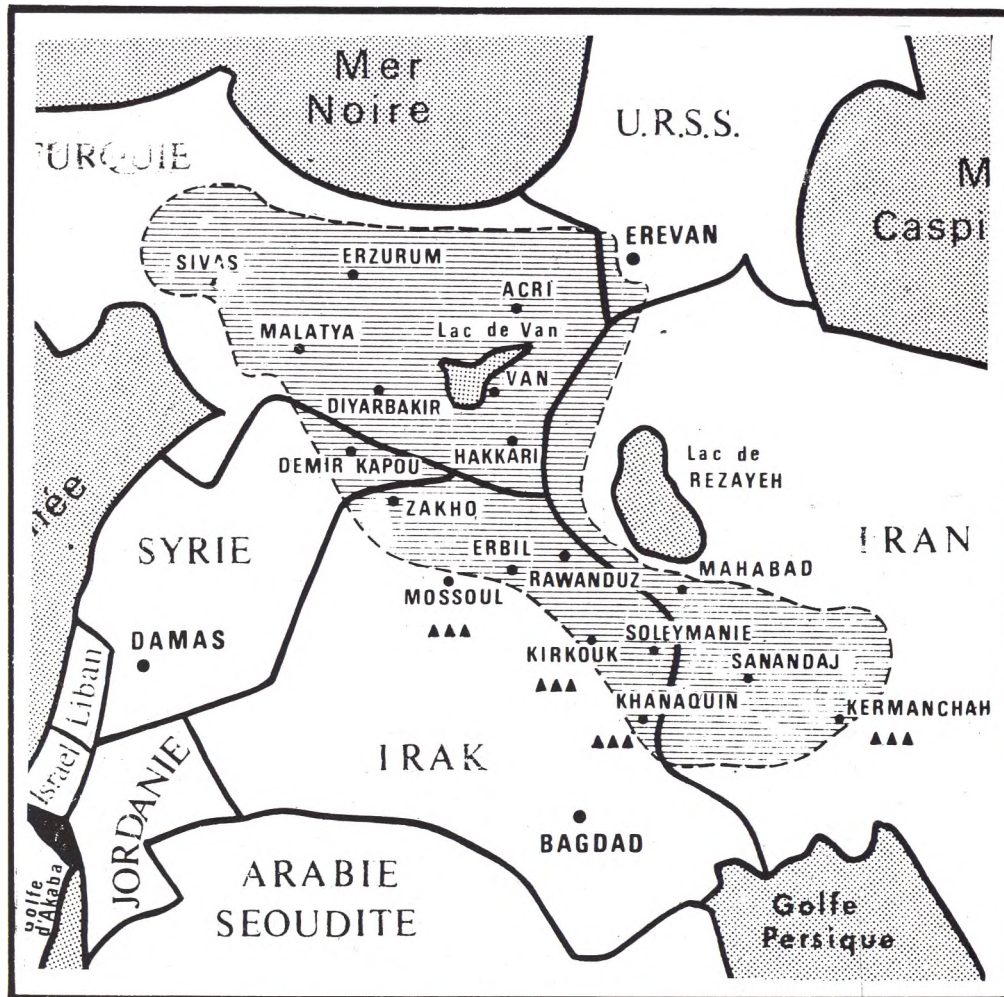
1946 : Nouvelle révolte étouffée par les Anglais

1961-70 : Après 9 ans de guerre impitoyable, reconnaissance par le gouvernement de Bagdad de l'autonomie des provinces kurdes

1974-75 : Non application du traité de 1970. Soulèvement général.

Trahi par l'Iran qui soutenait les Kurdes dans leur révolte, le général Barzani (mort récemment) chef incontesté du peuple kurde entré dans son histoire et sa légende en 1933, est contraint d'abandonner le combat après 40 ans de lutte.

Si l'histoire de nos deux peuples présente des similitudes dans leur recherche de dignité, de liberté et d'indépendance au milieu de l'oppression il existe pourtant une différence essentielle, et qui saute aux yeux, dans les situations présentes : 13 millions de kurdes vivent encore sur leurs terres dispersées (16 millions même pour certains dirigeants) qu'elles soient turques, syriennes, irakiennes ou iraniennes (150.000 kurdes vivent en Arménie soviétique où ils ont leurs journaux et leurs écoles). Les Arméniens, hélas, n'habitent plus sur leurs terres historiques. Lors d'une récente conférence présentée par Emmanuel Braquet dans le cadre «Connaissance du Monde»



on a pu voir son excellent film, dont il a tiré un livre : «Dans le brasier kurde». L'émotion a été profonde parmi nous, jeunes et vieux arméniens, à la découverte du Mont-Ararat vu de l'Ouest, de la région de Van, de l'Eglise d'Akchtamar... Seuls restent les vestiges de notre civilisation. Les habitants sont kurdes à 85-90 %. Leurs mœurs séculaires se perpétuent, immuables. Comment ne pas retrouver le geste de nos grands-parents avec cette femme vannant le blé ou préparant le pain ? dans ce paysan labourant son champ à l'aide d'une vieille charrue tirée par un bœuf ? ou dans les Pechmargas combattants kurdes, si proches de nos Fédaysis ?

Oui, si le peuple kurde a payé un lourd tribut lui aussi à sa survie, il vit sur ses terres.

Que se passera-t-il demain si le Kurdistan iranien obtenait son autonomie, annonce d'une possible indépendance ? Comment réagiront les Etats voisins ainsi que les grandes puissances ? A plus long

terme, est-il utopique d'entrevoir une remise en cause du Traité de Lausanne ?

Et je pose la question : les organisations et partis arméniens ont-ils tout fait pour réaliser un front commun anti-turc avec les kurdes comme cela s'est réalisé avec les chypriotes grecs ?

Les a-t-on vraiment soutenus dans leur lutte anti-impérialiste ? Ne sent-on pas parmi nos responsables politiques que le règlement de la question Kurde peut ouvrir la porte à une solution du problème arménien ? Demain les Chypriotes grecs les Palestiniens et les Kurdes vivront-ils peut-être sur une terre libérée ?

Les Arméniens seront-ils les grands absents au rendez-vous que l'Histoire prépare en cette fin du 20ème siècle ?

Y. ARTINIAN

P.S. : document utilisé film et livre : «Dans le brasier Kurde» d'Emmanuel Braquet (impressions - éditions Fot)

EN BREF...



Institut Sayabalian d'Etudes Arméniennes

12, Rue du Coq - 13001 MARSEILLE

Monsieur Gaston Deferre
Député Maire de la ville de
Marseille
Hôtel de Ville
Marseille

Monsieur le député-maire,
Comme vous le savez, le
monde musical a été en-
deuillé par la mort, survenue
en mai dernier, du grand
compositeur arménien Aram
Khatchadourian qui avait ac-
quis, par des œuvres puis-
santes et d'une coloration
originale, une célébrité mon-
diale.

L'I.S.E.A. dont l'un des ob-
jectifs est la défense du
rayonnement de la civilisa-
tion arménienne dans les
domaines de l'art et de la
culture, s'adresse avec défé-
rence à vous, ainsi qu'aux
éminents représentants de la
cité qui siègent à vos côtés,
pour solliciter que le nom
d'Aram Khatchadourian soit
donné à une artère de Mar-
seille, par l'apposition de

plaques revêtues de l'inscrip-
tion suivante :

Aram Khatchadourian
Compositeur arménien
1903-1978

Par ce geste la ville de
Marseille ferait preuve de
son éclectisme habituel dans
le choix des grandes figures
dont elle souhaite perpétuer
le souvenir dans son aire, et
elle honorerait, en même
temps, le génie créateur de
la nation arménienne, amie
et alliée séculaire de la Fran-
ce, dont plus de soixante
mille enfants, pour la plupart
descendants des rescapés
d'un monstrueux génocide,
font maintenant partie, de-
venus citoyens français, de
la population marseillaise.

Nous espérons votre obli-
geante adhésion à notre re-
quête et vous prions d'a-
gréer, Monsieur le Député
Maire, l'assurance de notre
gratitude et de notre haute
considération.

CASSETTES FR3

Les cassettes FR3 Marseille
de l'émission de Jacqueline
Diverres sur la communauté
arménienne sont en vente au
«Bar de la Station» Monsieur

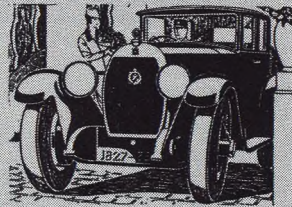
Boghossian, 272, Av. Roger
Salengro, 13015 Marseille -
Prix : 30 frs - chèques à
libeller à l'ordre de M. Harou-
tounian.

(Photo FR3)



RETROSPECTIVE CAR

MUSÉE AUTOS



de 1898
à 1953

40 Véhicules exposés, restaurés et non restaurés

Collection de Madame GILBERTE

— VISITE DE LA
COLLECTION PRIVÉE —

de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures
les Samedis, Dimanches et jours fériés.

Entrée : 10 francs - Enfants de moins de 10 ans : GRATUIT
Tarif réduit pour groupes

R.D. 554 VALLÉE DU GAPEAU
— 83 Solliès-Toucas —

A côté du Lingousto, face au camping.

Communiqué

Eglise Arménienne Sts.SAHAK-MESROP
339, Av. du Prado - 13008 Marseille
Tél. 77.84.70

24 Avril 1915

Célébration du Deuil
perpétré par le Génocide

Cette année, la célébration
du deuil national arménien
du 24 avril se fera à l'Eglise
Mère Sts Sahak Mesrop et
se déroulera de la manière
suivante :

1 - le lundi 23 avril 1979 à
partir de 19h 30 le soir, aura
lieu la pose des gerbes de-
vant le monument érigé en
mémoire des victimes du
génocide de la part de tou-
tes les organisations de la
communauté arménienne.

2 - Dans l'Eglise sera célé-
brée à 21h une cérémonie
en mémoire de ces victimes
sous la présidence de Mon-
seigneur Hagop Vartanian,
Evêque des Arméniens du
Midi de la France, et avec la
participation de l'Ordre reli-
gieux arménien.

3 - Devant le monument sera
célébrée une cérémonie spi-
rituelle à 22h 15. La même
nuit pendant et après les
cérémonies il y aura une
garde du monument avec
relève avec la participation
de toutes les organisations.
L'Eglise restera ouverte jus-
qu'au matin en la présence
de prêtres.

4 - La journée du 25 avril
sera consacrée à partir de
14h aux élèves de l'école
arménienne et à tous les
enfants arméniens qui ac-
compagnés par les respon-
sables de leurs écoles pour-
ront être présents à l'église
et déposer leurs bouquets
de fleurs sur le monument
puis participer à la cérémo-
nie célébrée en la mémoire
des victimes du 24 avril. Ils
pourront aussi assister à la
courte conférence qui aura
lieu ensuite.

Le conseil d'administration

DER MARKARIAN

Exposé à Marseille du 11 au 22 mai 1979 dans les locaux de la JAF - 65, Allées Léon Gambetta - 13001 Marseille

La JAF écrit aux «Dossiers de l'Ecran»

Ste Antenne 2
Emission des «Dossiers de l'Ecran»
A l'att. de M.A. Jammot
13, Rue Cognac-Jay
75007 Paris

Paris le 15 mars 1979

Monsieur,
Le 24 Avril prochain, les Arméniens du monde entier commémoreront le souvenir des victimes du génocide de 1915. En effet, en 1915, sur ordre du gouvernement de la Turquie Ottomane, un million et demi d'Arméniens, les trois quarts d'un peuple plusieurs fois millénaire étaient dépouillés, déportés, massacrés sur leur sol ancestral.

Ainsi, la Turquie profitant de la première guerre mondiale devait régler la question arménienne par la «solution finale» en perpétrant le premier génocide de notre siècle.

Vingt cinq ans plus tard, Hitler, en évoquant ce crime que les gouvernements des principales puissances s'étaient efforcés d'oublier, lançait ses armées contre les peuples d'Europe, accomplis sait de nouveaux génocides, à l'échelle du Continent. Des millions d'hommes, de femmes et d'enfants étaient à leur tour massacrés. Les camps d'extermination juive avaient été préparés par l'indifférence du Monde devant le génocide arménien. Le crime s'étant avéré profitable devenait une incitation à d'autres crimes. D'autres hécatombes demeurent possibles.

Pour notre part, nous vous félicitons que votre émission ait entrepris la diffusion de l'«Holocauste» et du débat qui a suivi. Cette diffusion a confirmé ce que fut la barbarie nazie à l'égard des juifs. Il a suscité une profonde émotion dans l'opinion publique.

A ce jour, le génocide du peuple arménien n'a reçu ni reconnaissance, ni condamnation, ni réparation. Encouragée par l'impunité actuelle, la Turquie espère ensevelir



Der Markarian devant son « Quidam »

définitivement son crime dans les voiles de l'oubli. C'est la raison pour laquelle, notre association se faisant l'interprète des sentiments unanimes de la communauté arménienne de France et de l'intérêt qu'ils portent à votre émission, souhaite qu'un prochain «Dossiers de l'Ecran» puisse se pencher sur cette douloureuse page de l'histoire. Ceci ne manquera pas de rencontrer un large écho parmi tous les hommes épris de justice et de liberté. Nous nous tenons à votre disposition afin de vous fournir toute la documentation nécessaire pour la réalisation de cette émission et vous suggérer différentes personnalités qui seraient susceptibles de participer au débat. Dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

Le Président
M. PEHLIVANIAN

REMERCIEMENTS

M. et Mme Vrej Yelkovanian et leur fille ;
M. et Mme Grégoire Yelkovanian et leurs enfants ;
M. et Mme Jean Piligian et leurs enfants ;
M. Krikor Tchilinguirian, très touchés des nombreuses marques de sympathie témoignées lors du décès de Mme veuve Gabriel Yelkovanian Née Hérepsimé Ekserdjian remercient toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, envois de fleurs et donc personnels de l'Eglise se sont associées à leur deuil.

Une nouvelle association en Côte d'Ivoire avec R. YEZEGUELIAN, propriétaire de l'Hôtel Mont-Ararat

Les Arméniens de Côte d'Ivoire se sont réunis le 9 mars 1979 à Abidjan sur la terrasse de l'Hôtel Mont Ararat pour un cocktail d'amitié.

Etaient présents :
M. Raymond Yezeguelian, M. et Mme Nanique, M. Mme Kordany Katchadourian, M. Gabriel Kassardjian, M. et Mme Jean Yezeguelian, M. Mme Vetard-Djihanchahian, MM. Jean Claude et Robin Ohanessian, M. et Mme Zaruhi, M. Gérard Djihanchahian, M. Gérard Lussignan, M. et Mme Hasbanian, M. et Mme Davitian, M. Vanesse, Mme Minelli, M. Satchian, M. Touloudjian M. Tchalekian, M. Jean-Claude Agopian, Mlle M. Sarkissian, Mme Montanari-Sarkissian, M. Ohanès Borossian M. Georges Bazarbachian, M. J. Zartarian, M. G. Masslak, Mme Diallo.

Il a été décidé d'étudier le projet de constitution d'une association dont le but serait de faire des dons aux œuvres de bienfaisance. Une prochaine réunion a été prévue pour la deuxième quinzaine du mois d'avril. Par ailleurs lors du passage de Charles Aznavour à Abidjan le 23 février 79, quelques uns de nos membres lui ont souhaité la bienvenue. Notre illustre compatriote a exprimé à la fois sa surprise et son plaisir de trouver des arméniens en Côte d'Ivoire. Je vous adresse un chèque de soutien. Je vous serais obligé de m'adresser exceptionnellement 30 exemplaires de votre journal relatant ma correspondance d'aujourd'hui, ceci afin de les distribuer à nos amis et leur apporter beaucoup de réconfort. Croyez, Chers Amis, à mes fraternels sentiments.

Raymond Yezeguelian

Toutes nos félicitations à notre ami et membre bienfaiteur d'Arménia depuis les premiers numéros.



M.R. Yezeguelian



AIX EN PROVENCE

LE DROIT A LA DIFFERENCE

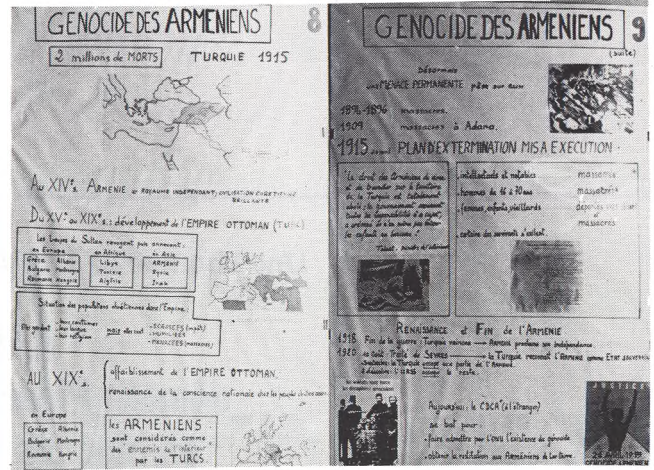
Tel est le titre d'une exposition de professeurs de Français : Madame Daups et Monsieur Arrighi du C.E.S. «Arc de Meyran» d'Aix-en-Provence. Sur le thème «Les Génocides historiques» celui des juifs, des Tziganes et Slaves, des Arméniens et des Indiens.

Le point de départ de cette exposition : une purée jetée contre le mur du réfectoire, action gratuite sans considération pour les employées de collectivité, à laquelle s'ajoute l'affaire du professeur Darquier de Pellepoix niant publiquement les fours crématoires de 1940-45.

Travail remarquable réalisé grâce à des prêts de docu-

ments, affiches, livres, photographies, en ce qui concerne le génocide des Arméniens en 1915, par des membres du C.D.C.A. et des particuliers (MM.Yves Artinian de Martigues et Albert Bogossian de Marseille (La Viste) afin de sensibiliser les jeunes élèves.

Travail qui a suscité de l'intérêt dans le milieu enseignant au point de faire circuler l'exposition dans les établissements d'Aix (après le CES Arc ce Meyran, le CES Jas de Bouffan l'exposition aura lieu après les vacances de février au CES Chateau double route de Galice-ZAC) Travail enfin qui n'est pas achevé parce qu'une 2ème



partie lui fait suite dans l'établissement où il a été créé, cette fois sur le thème le racisme quotidien, l'antisémitisme existe-t-il aujourd'hui, éloge de la différence... et recherches sur les organismes internationaux défen-

seurs des DROITS DE L'HOMME, comme par exemple l'O.N.U.... qui devrait savoir qu'une telle exposition existe et que l'on n'efface pas l'histoire d'un seul trait de plume.

MONTPELLIER

Les amicales arméniennes de Montpellier et de Nîmes organisent le vendredi 11 mai, à 20h 30, au C.R.D.P. allée de la Citadelle, Montpellier (à côté du Lycée Joffre) une conférence débat sur le thème : ARMENIE 1915, le premier génocide du XXème siècle, par le Dr Yves Ternon. A l'issue de la conférence, le docteur Ternon signera son livre «Les Arméniens, Histoire d'un génocide.» Participation aux frais : 15 F Etudiants, religieux : 8 F. Parking assuré. Pour tous renseignements, téléphoner à A. Surménian : 66.05.25

MARTIGUES

L'Association des Arméniens de Martigues l'Etang de Berre et l'office culturel de la ville de Martigues organisent un concert avec l'ensemble instrumental de Romans sous la direction d'Alexandre Siranossian. Au programme : Oeuvres de N. Paganini, B. Britten, Dittersdorf, Sarian et Komidas. Le mercredi 16 mai à 21 heures en la chapelle «L'Annonciade» - Martigues centre : entrée 15 et 25 F.

L'Association des Arméniens de Martigues l'Etang de Berre et les services culturels de la ville d'Arles organisent une soirée de danses arméniennes avec Edouard Bolikian et sa troupe soliste : Vartouie Bolikian, le vendredi 11 mai à 21h au théâtre municipal d'Arles : entrée : 20 F

VAULX EN VELIN : inauguration d'un monument...



SOCIETE DES CONCERTS DE ROMANS

CALENDRIER DES PROCHAINS CONCERTS

-Mardi 24 avril - Foyer du Théâtre - 21 heures
Concert KOMITAS : la vie et l'œuvre de R.P. Komitas avec Luc-André Marcel, con-

férencier, Inspecteur Principal au Ministère de la Culture, Angèle Garabedian chant Françoise Petit, piano, Alexandre Siranossian, piano

- Vendredi 18 mai - Foyer du théâtre - 21 heures - concert Villa-Lobos

- Mercredi 6 juin - concert spirituel - Eglise Notre Dame de Lourdes 21 h.
«les sept dernières paroles du Christ» de Haydn avec : l'orchestre de la Société des Concerts de Romans, la chorale de Lyon, Direction : Alexandre Siranossian.

Une « bombe » à l'Institut

CARZOU démolit Picasso et condamne en bloc les fonctionnaires de « l'art officiel »

« Si toutes les œuvres de Picasso disparaissaient à l'exception d'une seule, en voyant cette œuvre unique, les générations futures ne pourraient pas avoir une idée de l'importance prise par le peintre en son temps. Mais si la même chose arrivait avec Chardin, Watteau ou Vermeer, un seul tableau suffirait à montrer leur génie. Cela prouve que Picasso et ses suiveurs n'ont fait que des fragments de peinture, pas autre chose... Cézanne et lui sont les grands responsables de la dégradation de la peinture. »

« Voulez-vous me dire comment, par quelle aberration, on est arrivé à appeler tableau une surface peinte uniformément de couleur bleue ?... Trois ou quatre plans colorés assemblés dans un certain ordre ? Voulez-vous me dire comment on est arrivé à appeler sculpture quelques fragments de ferraille adroitement équilibrés, que le moindre vent fait bouger, et qu'on a baptisés « mobiles » ? Et suprême innovation : quelques morceaux de ferraille plantés dans le sol, baptisés « stables » et offerts au public comme révolutionnaires ! Il y a belle lurette, depuis des millénaires, que la sculpture est stable. »

En conclusion, il se pose la question :

« je me demande si aujourd'hui l'art officiel est bien où on le dit. Est-il ici ou dans les échafaudages du Centre

Beaubourg (il veut parler du Centre Pompidou), ici ou au plafond de l'Opéra, ici ou avec les « ornements » du parvis de la Défense ? L'art officiel n'est-il pas celui qui est officiellement soutenu ? Quand on voit à quoi est allée depuis un quart de siècle l'aide constante de l'Etat, on peut se demander si nous ne sommes pas nous les vrais artistes d'avant-garde et s'il ne va pas falloir que nous finissions par descendre dans la rue avec des banderoles pour réclamer la fin de la dictature des fonctionnaires, ces fonctionnaires toujours en retard d'une guerre ou d'une « révolution artistique ».

Inutile de dire que ces phrases sans détour dites d'un accent simple mais charriant quelques rocailles de haute Syrie (Carzou est né en 1907 à Alep dans une famille arménienne), furent loin de laisser indifférent l'hémicycle réservé au public. Un hémicycle particulièrement nombreux et « parisien » où se reconnaissent notamment l'épouse du maire de Paris, Bernadette Chirac, la duchesse d'Orléans et sa mère la duchesse de Sabran, et nombre de personnalités du monde des arts, des lettres et du spectacle dont Bernard Lefort, actuel directeur du Festival d'Aix-en-Provence et directeur de l'Ecole de chant de l'Opéra dont il prendra la direction générale en 1980.

Pierre Julien
« L'Aurore »

A Genève,
discussions autour
des massacres
des Arméniens

Vote favorable pour la réinsertion du « paragraphe 30 »

Longue marche de protestation de Lyon à la frontière suisse, meetings d'explication, grève de la faim, démarches auprès d'hommes politiques au plus haut niveau, le Comité de défense de la cause arménienne n'a ignoré aucun moyen pacifique pour obtenir la réinsertion, dans un rapport de l'O.N.U. de son paragraphe 30. De quoi s'agit-il ?

Séance plus importante, le vendredi 16 mars, où le président de la commission, M. Beaulne (Canada) a pris la décision de faire voter les délégués : 15 voix pour la réinsertion du « paragraphe 30 » 1, contre (Pakistan), 3 abstentions. Précisons que la Turquie n'avait pas de délégué officiel dans cette commission.

Est-ce définitivement gagné pour la cause arménienne ? Le respect de la vérité historique le voudrait, mais il faut sans doute attendre la parution du rapport et de sa diffusion dans le monde que le C.D.C.A. espère très large, pour être sûr que d'autres manœuvres n'auront pas changé une fois encore, la teneur de ce document ou retardé son adoption définitive et sa publication.

V. MISKDJIAN
« Le Progrès »



LA PRESSE

Après la réception de nouveaux associés de l'Académie

Une lettre de M. Ambartsoumian

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Ambartsoumian, président de l'Académie des sciences d'Arménie et député au Soviet suprême traduite par l'ambassade de l'U.R.S.S. :

Dans le Monde du 1-2 et du 3 avril dernier ont paru des articles à l'occasion de mon élection comme associé étranger de l'Académie des sciences de la France. On y trouve toute une série d'accusations absurdes contre moi, à tel point absurdes qu'il n'y a pas lieu de les démentir. D'autant plus que l'auteur ne cite aucune preuve de ses affirmations inventées.

Le caractère mensonger de ces déclarations peut être démontré sur la base de faits bien connus.

Par exemple, dans un de ces articles, on affirme que moi-même et mon ami Kozyrev, dans notre jeunesse, nous nous sommes fait un nom dans la science, ayant trouvé des erreurs dans le livre du grand savant Chandrasekhar. C'est un mensonge. Ni moi ni Kozyrev, ayant publié quelques études communes dans des revues scientifiques du monde, n'avons jamais publié ni exprimé de critique commune contre les livres de Chandrasekhar. D'autant moins que Chandrasekhar, dans la période de ma collaboration scientifique avec Kozyrev (1925-1933), n'avait pas encore publié de livre sur des

questions de l'astrophysique. Il n'avait publié, à l'époque, que quelques articles de revue. Autre chose, l'orientation du travail scientifique de Chandrasekhar. Là, nous avions parfois des divergences. Cependant, Chandrasekhar a mis tant de force dans le développement des théories scientifiques que j'avais avancées que rien ni personne ne peut ébranler mon estime et ma reconnaissance pour lui.

Ensuite, l'auteur de l'article me condamne pour le fait qu'en tant que président de l'Académie je n'ai pas pris la défense de Nazarian et d'Orlov, qui, selon nos lois, ont été jugés et condamnés pour leur activité contre notre Etat. Certes, si j'avais une opinion positive sur ces personnes, j'aurais entrepris d'obtenir l'allègement de la punition.

Orlov a travaillé, en effet, comme physicien en Arménie. Il y a plusieurs années, j'ai participé à son élection comme correspondant de l'Académie des sciences d'Arménie, ayant informé la réunion des académiciens de son engagement de rester après cette élection au poste permanent dans notre République. Cependant, presque immédiatement après son élection, il a violé son engagement et a quitté l'Arménie pour travailler à Moscou. Les espoirs de l'Académie ont donc été trompés. Comment après cela, peut-

on essayer de prouver à quel qu'un «l'honnêteté» d'Orlov

En ce qui concerne Nazarian non seulement il n'a pris aucune part au travail scientifique de l'observatoire de Burakan, mais, de plus, il ricanait cyniquement du fait que en dépit de son total désaveu, il s'est livré à des activités contre l'Etat. Est-ce que je pouvais «prendre la défense» de cet homme qui menait un travail de sape contre le peuple arménien pour lequel il n'avait rien fait de positif ?

En décembre dernier, j'ai accordé une interview à un correspondant de l'agence Tass, dans laquelle j'ai condamné l'intention de certains milieux influents des pays occidentaux (et non pas de gouvernement, comme l'avait annoncé d'une façon erronée, le Monde du 16 mars dernier) de perturber la coopération scientifique qui existe entre l'Union Soviétique et les pays occidentaux. Des articles parus dans le Monde et certaines manifestations ne constituent-ils pas les preuves de cette intention.

Il faut que les savants puissent développer toujours plus les relations scientifiques. En Union Soviétique, on n'éprouve pas de sympathie pour des intentions diri-

gées contre la coopération internationale des savants. Dans notre pays, le droit à l'activité scientifique indépendante est garanti par la Constitution.

Il m'est agréable de me rappeler qu'il y a plusieurs années, à Paris, le jour où j'ai reçu le diplôme de docteur honoris causa de la Sorbonne, un des savants français m'a attribué le nom d'ami de la France. Et je ne crois pas que ceux qui appellent au boycottage des relations scientifiques soviéto-françaises puissent parvenir à faire cesser notre coopération qui est devenue une tradition entre les savants de nos deux pays.

Mes collègues étrangers, en particulier des astronomes français, dont beaucoup ont fait connaissance avec mon observatoire, savent que j'ai consacré toute ma vie à l'astrophysique et à la création de l'observatoire de Burakan. En même temps, au poste de président de l'Union astronomique internationale et à celui de président du Conseil International des unions scientifiques (ICSU), j'ai essayé d'apporter ma contribution à l'organisation de la coopération entre les savants de différents pays, entre ceux de la France et de l'U.R.S.S. y compris.

«Le Monde»

La langue arménienne sur ordinateur

Un grand projet vient d'être mis sur pied à l'université de Stanford, U.S.A., par le Dr Hasmig Séropian. Il consiste à apprendre la langue arménienne au moyen d'un ordinateur. Le Dr Séropian se déclare très convaincue à ce sujet et considère déjà l'arménien comme étant promis à devenir la première langue à être enseignée de cette manière.

Ni professeurs, ni livres encombrants. L'élève aura à sa disposition un clavier, avec écran comme moyen de

communication. En cas de besoin, il utilise son clavier pour s'adresser à un ordinateur central. Celui-ci est conçu pour assurer l'enseignement à plusieurs centaines d'étudiants par an. Questions et réponses s'enregistreront donc toutes sur le même petit écran.

Ce projet a suscité l'intérêt de toute la communauté arménienne et de nombreux professeurs arméniens offrent leur collaboration à cette idée nouvelle, dont les professeurs d'université, Sanjian et Hovannessian de

l'UCLA, Maksudian de Columbia et Gregorian de Pennsylvanie.

Ce travail nécessitera un budget de 300.000 dollars au total pour l'utilisation au niveau national.

Il y a actuellement un seul ordinateur à Stanford capable de dispenser un enseignement. Mais dans trois ans nous pensons pouvoir mettre un large éventail de cours à la disposition des écoles et institutions arméniennes du pays, a déclaré M. Markossian.

« ABAKA »

LA COMMUNAUTÉ ARMÉNIENNE DE BELGIQUE ET LE PARAGRAPHE 30

Monsieur Edouard Emirzian (observateur de Belgique aux Nations Unies à Genève) nous adresse les documents préparés par le Comité des Arméniens de Belgique.

Cette communauté très active et très efficace a fait publier dans la presse belge un dossier complet pour la défense du paragraphe 30.

Nous réservons nos colonnes à cette action dont le bon résultat est dû à la volonté d'union de la communauté de Belgique.

Sans chanter victoire, notons enfin qu'un premier verrou a sauté. Ne nous endormons pas sous l'ombre d'une feuille de laurier. Continuons, et tous réunis, pour faire un TOUT. Une lueur d'espérance est fixée sur la justice. Elle est notre guide.

J.K

Trente cinquième session Mercredi 14 mars 1979 1.520e séance

La présidence est assumée par Monsieur Yvon Beaulne (Canada) qui donne la parole au représentant de l'Autriche, Monsieur Ermacora.

Celui-ci rejoignant les observations émises précédemment par le Minority Rights Group (cfr. compte rendu analytique de la 822ème séance du 12.9.78 de la sous commission), insiste sur la nécessité de réinsérer le paragraphe 30 dans le rapport.

Il précise que la position de sa délégation n'est pas motivée par une quelconque animosité envers la Turquie, dont le gouvernement actuel ne peut certes pas être tenu pour coupable du crime, mais par le souci de respecter la vérité historique.

Enfin Monsieur Ermacora souligne qu'il est indispensable de se référer à une documentation plus complète et mentionne les études objectives de Mandelstamm.

Le représentant de Chypre exprime toute son émotion à l'idée que soit effacée du rapport toute trace d'un génocide perpétré contre une grande nation, alors qu'il est indispensable que les Nations Unies et le monde entier en prennent connaissance.

Monsieur Menzinsky (Etats-Unis) présentant les Nations Unies comme «la conscience des nations» estime que l'absence de référence aux crimes du passé facilitera la répétition d'aventures identiques.

Il pense, en effet, que l'étude du passé ne peut pas être la seule contribution due aux peuples qui ont souffert, mais qu'il faut se convaincre surtout du principe «never again».

Me J. Wolf (fédération internationale des droits de l'Homme), abordant le paragraphe 30 se pose la question de savoir comment un rapport officiel de 200 pages, émanant des Nations Unies, peut passer sous silence le premier génocide de ce siècle qui a fait 1.500.000 victimes. Il souligne encore le caractère indéniable de ce génocide en rappelant que les archives des Ministères des Affaires Etrangères devenues accessibles 50 ans après les événements de 1915, recèlent bon nombre de documents, rapports et dépêches d'ambassadeurs qui prouvent l'existence du génocide.

Me Wolf fait état de l'émoi provoqué par la suppression du paragraphe 30. Citant la Belgique en exemple, il rapporte que la Radio et plus d'une trentaine de journaux ont consacré ces dernières semaines en particulier des messages et des articles nombreux et détaillés à cette question. Il conclut en disant que, si le rapport n'est pas complété, le monde entier connaîtra l'angoisse devant la négation de la morale et de l'histoire.

Le professeur Soyer (France) après avoir rappelé les «positions énergiques» prises par le gouvernement français en faveur des arméniens persécutés, déclare : «S'agissant de l'histoire du peuple arménien comme de celle de tous les peuples, les faits sont les faits. Il n'est dans le pouvoir de quiconque de les modifier ou de les faire oublier !»

L'observateur du Conseil Océanographique des Eglises, après avoir souligné le caractère indéniable et actuel des événements de 1915, frais dans la mémoire de beaucoup d'hommes, dit qu'il serait dangereux que l'ONU n'enregistre pas ceux-ci, encourageant ainsi un recommencement.

L'observateur de la Turquie estime que l'étude présentée par le rapporteur spécial n'a pas pour objet de compiler des documents sur les génocides perpétrés

mais de prévenir et de réprimer les crimes présents et futurs.

Dès lors, il est d'avis qu'il n'appartient pas à la Commission de discuter ou de porter un jugement final sur les événements complexes de 1915.

Il retrace ensuite quelques événements historiques relatifs à la coexistence pacifique des Arméniens et des Turcs et répète les conditions chaotiques dans lesquelles l'empire ottoman a dû se défendre contre l'insubordination du peuple arménien, affirmant que brutalité et violence ne doivent pas être confondues avec génocide.

La délégation pakistanaise s'oppose à la réinsertion du paragraphe 30 car, dit son représentant, l'interprétation donnée par certains orateurs, qui l'ont précédé, à propos des événements de 1915 est sujet à caution, l'histoire étant un sujet subjectif et émotionnel.

Ce n'est pas un hasard, selon lui, si Monsieur Rughashyankiko, après avoir étudié la question pendant quatre ans, a décidé de supprimer le paragraphe 30, avec l'approbation de la sous commission.

Il estime qu'il est injuste et inapproprié de réinsérer ce paragraphe dicté par des motivations politiques, dont la Commission n'a pas à connaître.

La délégation pakistanaise observe que, si le but de l'étude ne se limitait pas à la prévention et à la répression du crime de génocide, il faudrait user de nouveaux critères d'appréciation et se référer à des faits aussi lointains que la destruction de Carthage ou l'extermination des Indiens d'Amérique.

Le représentant pakistanais est d'avis que le paragraphe 30 n'est d'aucune utilité puisque sa réinsertion ne ressuscitera pas les morts mais portera en revanche préjudice aux relations diplomatiques entre les nations.

En bref, dit-il pour conclure, la réinsertion du paragraphe 30 ne serait ni objective, ni nécessaire, ni bienveillante, ni équitable.

Le Président attire l'attention de la Commission sur le fait qu'il a reçu d'innombrables messages et lettres s'élevant contre la suppression de certaines références de la partie historique du rapport qui a eu de plus amples répercussions que prévu.

Dans ces circonstances, le débat prenant fin sans vote, il fait savoir que s'il n'entend pas d'objection, il priera le rapporteur spécial de tenir compte de ces messages et des interventions de ce jour et de les insérer dans son rapport.

A défaut d'objection, il en est ainsi décidé.

O.N.U.

Coup d'éponge sur un génocide

Le premier génocide du siècle : celui du peuple arménien...

L'O.N.U. va-t-elle, le 8 mars, nier par un vote la vérité historique ?

● Le massacre des nazis a été mis en scène de récrire l'histoire des Arméniens toujours détruite

Armeense volkerenmoord

Meer dan 60 jaar na uitroeiing in Ottomaanse Rijk

Meer dan zestig jaar nadat de Armëniërs de uitroeiing van hun volk hadden meegemaakt, heeft de Nederlandse regering nu eindelijk erkend dat de uitroeiing van de Armeniërs in 1915-1918 een genocide was.

n'ont évidemment pas oublié, AU DELA DU CAS ARMÉNIEN

LE PARAGRAPHE 30 OU LA NEGATION D'UN GENOCIDE

1. L'HISTOIRE

a) L'Arménie antique

L'Histoire de l'Arménie commence au VIIIème siècle avant notre ère avec l'installation dans le pays d'Ourartou d'un peuple indo-européen venu de Phrygie. Ce peuple, situé à la charnière de grands empires rivaux, connut des alternatives d'indépendance et de sujétion. Le peuple arménien a cependant su, à travers trois millénaires, conserver sa personnalité, caractérisée notamment par sa langue et sa religion. Retranché de l'Occident par la géographie et par l'environnement de peuples hostiles, il a, tout au long de son histoire, élaboré une culture qui appartient cependant au fonds européen, en apportant à ce dernier une contribution originale.

Vassaux des Mèdes, puis des Perses, puis encore d'Alexandre enfin des Séleucides, les Arméniens conquièrent leur indépendance en 190 avant j.C. Une première dynastie fut illustrée par le roi Tigrane le Grand qui forma un immense empire comprenant la Transcaucasie, le Nord de la Mésopotamie et de la Perse, la Cilicie et la Syrie. Cet empire ne résista pourtant pas au choc des Romains, et jusqu'au VIIIème siècle, malgré des moments d'indépendance, l'Arménie fut partagée entre les empires des Romains et des Parthes, puis des Perses et des Byzantins.

En 301, le peuple arménien se convertit au christianisme, trois ans avant Rome. C'est ainsi que les Arméniens sont considérés comme constituant le premier peuple chrétien au monde. Cette accession à la chrétienté donne la clef de l'histoire de l'Arménie, qui ne renoncera jamais à sa foi et c'est dans celle-ci comme dans l'excès de ses malheurs, qu'elle puisera la raison, la force et le génie de son combat.

b) Le Moyen Age

Au VIIème siècle, les conquérants arabes envahirent l'Arménie et, pendant quelques décennies, le pays fut occupé alternativement par les deux grandes puissances qui s'affrontaient en Orient, Byzance et les Arabes. Toutefois, pendant deux siècles (Xème et XIème) l'Arménie recouvra son indépendance et connut une des périodes les plus brillantes de son histoire. Malheureusement, les inces-

santes rivalités des barons arméniens, les invasions des Turcs seldjucides, les attaques de Byzance conduisirent le Royaume à la ruine. En 1064, les Turcs s'emparèrent de la « capitale aux 2.000 églises », Ani, la détruisirent et soumièrent le pays tout entier au massacre et à la dévastation.

Mais la « Petite Arménie » fut créée, en Cilicie, et celle-ci apporta toute son aide aux Croisés et fut conduite par plusieurs dynasties, dont la dernière, celle des Lusignan, était française. Mais après le départ des Francs, elle continua seule la guerre contre les Mameluks et contre les Turcs, jusqu'en 1375, date à laquelle le pays fut détruit.

C) La question arménienne

Après la chute d'Ani, l'Arménie traditionnelle fut ravagée par les hordes mongoles puis subit le flux et le reflux des Turcs et des Persans qui au cours de leurs guerres incessantes, achevèrent de la ruiner. A la fin du XVIIIème siècle, les Russes reconquirent une partie de l'Arménie sur les Perses et les Turcs et les Arméniens rétablirent ainsi le contact avec les chrétiens d'Europe. Par le traité de Berlin, signé en 1878, la Turquie s'engagea à appliquer des réformes dans les provinces arméniennes demeurées sous son contrôle. Mais Abdul Hamid, le « Sultan rouge » soumit les Arméniens à des persécutions qui aboutirent aux premiers massacres de 1894-1896. Ces massacres firent au moins 150.000 morts.

La révolution « Jeunes-Turcs » en imposant au Sultan des réformes libérales, suscita de nouveaux espoirs parmi les Arméniens. Mais ces espoirs furent déçus par la politique d'assimilation intransigeante menée par le nouveau régime. L'entrée en guerre de la Turquie, en 1914, provoqua une nouvelle catastrophe. En effet, le gouvernement décida d'exterminer la communauté arménienne.

2. LE GENOCIDE

a) Les faits

Sur 2.500.000 Arméniens vivant dans les provinces septentrionales de la Turquie, 1.500.000 furent exterminés. Il s'agit bien du premier génocide du siècle, dans la mesure où il répondait à une volonté d'éradication de tout un peuple. Les méthodes touraniennes moyennageuses

furent utilisées par le gouvernement central turc pour massacrer, dans des conditions de cruauté qui dépassent l'imagination, ce peuple.

L'étiologie de ce génocide est remarquable. Ses causes sont de nature politique, économique, religieuse, sociale, culturelle. Le crime est perpétré avec la complicité silencieuse des grandes puissances, à la faveur de la guerre de 1914-1918 la Turquie étant l'alliée de l'Allemagne. La date anniversaire du génocide est le 24 avril 1915.

Ce génocide, aujourd'hui encore, est nié par la Turquie, malgré l'abondance des témoignages, malgré le Traité de Sévres de 1920.

b) L'exemple

Le génocide s'est traduit par une application systématique à toute une population des procédés de destruction (assassinat, déportation, pillage, exactions), sans égard aux enfants, aux vieillards et aux femmes.

Cet épisode est actuel. Les historiens rapportent que Hitler s'y est référé en 1939, quand il a ordonné d'envahir la Pologne, en ces termes : « j'ai donné l'ordre à des unités spéciales de S.S. de se rendre sur le front polonais et de tuer sans pitié, hommes, femmes et enfants. Qui donc parle encore aujourd'hui de l'extermination des Arméniens ? »

Le génocide du peuple arménien concerne la conscience universelle, à un moment où elle s'exprime par une attention de plus en plus soutenue à l'égard des droits de l'homme. Il est extraordinaire de constater que, 64 ans plus tard, ce génocide soit toujours nié.

3. LES ARTS

L'architecture arménienne est la mère de l'architecture chrétienne. Ses premiers chefs-d'œuvre remontent au VIIIème siècle de notre ère. Elle a assimilé les influences de la Perse, des Parthes, des Hittites, d'Athènes, de Rome, voire de l'Egypte, pour les recréer dans un art original et fécond. C'est elle qui a produit l'ogive gothique et la voûte à nervures gothiques.

Sur le plan des lettres, l'âge d'or de la littérature arménienne, qui utilise une langue et un alphabet originaux, s'épanouit au VIIIème siècle de notre ère.

L'art arménien se reconnaît également, avec une rare fécondité, dans celui des enluminures et des miniatures.

Il est cependant tragique de dire que les joyaux de l'architecture arménienne, principalement regroupés dans l'ancienne

Dans un pays aujourd'hui disparu,

contre un peuple aujourd'hui dispersé, le premier génocide du XX^e siècle

L'HOLOCAUSTE DES ARMÉNIENS

Chaque année, le 24 avril est un peu le jour de
des Arméniens du monde entier.

LA RAISON DU PLUS FORT

En 1915, le gouvernement
turc ordonna l'extermination
des 2.300.000 Arméniens vi-

commission des Droits de
l'Homme de l'Organisation
des Nations

Le massacre des Arméniens
officiellement
reconnu comme un génocide

mission des droits de
l'Homme a accepté
la proposition

référence au génocide des
Arméniens nuira aux relations
entre Etats.
L'Australie

UNO blijft volkenmoord op Armeniërs verdoezelen

Arménie turque, sont laissés à l'abandon et périssent à leur tour. Aucun effort de conservation n'est tenté soit par le gouvernement turc soit par l'Unesco. C'est ce qu'il est convenu d'appeler le «génocide blanc.»

4. L'ARMÉNIE SOVIÉTIQUE

Après la Révolution d'Octobre et l'effondrement de l'Empire russe, les Arméniens furent seuls à continuer, en 1918, la lutte contre les Turcs aux frontières du Caucase. Une Turquie nouvelle s'est dégagée des ruines de l'Empire ottoman. Sous la conduite de Mustapha Kémal, elle reprit la lutte sur tous les fronts et, en particulier, sur celui du Nord. En trois mois de combat, elle repoussa les Arméniens dans leur réduit caucasien. En 1921, le gouvernement bolchévique intervint et installa un gouvernement de son choix à Erevan, en proclamant la République soviétique d'Arménie. Celle-ci comporte actuellement 2.500.000 habitants dont 88 % d'Arméniens. Sa population continue d'être animée d'un nationalisme vivace et n'a jamais renoncé à sa religion, à sa culture, à sa langue. Ces dernières années, les dissidents, animés essentiellement par un nationalisme fervent, augmentent. L'actualité toute récente donne l'exemple, cependant troublant, de l'exécution de trois jeunes nationalistes arméniens.

5. LA DIASPORA

En dehors du sol national, le peuple arménien a pu préserver son caractère national, même dans les pays à grande puissance d'assimilation, tels que la France ou les Etats-Unis. Il y aurait environ 4.000.000 arméniens dans le monde, hors des frontières de l'Arménie soviétique. Mais le rôle et la notoriété de ce peuple sont hors de proportion avec la modicité de ses effectifs.

6. LE PARAGRAPHE 30 OU LA NEGATION D'UN GENOCIDE

La sous-commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et la protection des minorités, qui fait partie de la commission des droits de l'homme des Nations Unies, nommée en 1971, le représentant rouandais, Monsieur Ruhashyankiko, rapporteur spécial afin de lui présenter un rapport préliminaire sur la prévention et la répression du crime de génocide.

Afin de lui permettre d'accomplir la tâche qui lui est ainsi confiée, le rapporteur

spécial, par l'intermédiaire du secrétaire général, demande aux gouvernements des Etats membres de l'ONU et aux organisations internationales de lui adresser tout renseignement de nature à l'aider dans la préparation de son étude. En raison du nombre limité de réponses reçues (v. rapport de Monsieur Ruhashyankiko du 25 juin 1973, paragraphes 5, 6, 7 et 8), le rapporteur spécial choisit «des questions qui peuvent être étudiées sans une information plus complète de la part des gouvernements et des organisations auxquels des renseignements ont été demandés» (ibidem paragraphe 9).

Il scinde son rapport intérimaire, débattu le 25 juin 1973, en trois chapitres : le premier donnant un aperçu historique, le second traitant de la notion du crime de génocide à travers la Convention de 1948 et le troisième, du rapport entre le génocide, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité.

Dans l'aperçu historique, le rapporteur spécial entend se limiter à citer uniquement «les exemples les plus mentionnés dans la plupart des ouvrages sur le génocide qu'il a eus à sa disposition» (ibidem paragraphe 12), ces références ne préjugant en aucune façon de sa position quant à l'historicité des faits signalés par les auteurs.

Parmi les exemples, qu'il a ainsi sélectionnés, Monsieur Ruhashyankiko écrit au paragraphe 30 de son rapport :

«Passant à l'époque contemporaine, on peut signaler l'existence d'une documentation assez abondante ayant trait au massacre des Arméniens, qu'on a considéré comme le premier génocide du XX^e siècle.»

Ce texte objectif n'a, comme on vient de le lire, aucun caractère polémique, voire politique.

Lorsque le 6 mars 1974, la commission se réunit à New York, le délégué turc, Monsieur Olcay, s'exprime en termes véhéments, pour la suppression de ce paragraphe.

La discussion dirigée par la représentante de la France, Mme Questiaux, est favorable au maintien du paragraphe 30. On note, cette fois, le soutien des experts anglais, autrichien, mexicain, nigérien, hollandais, soviétique, yougoslave, malgré l'opposition des délégués italien et pakistanais. Il est alors donné mission à Monsieur Ruhashyankiko de rédiger le rapport définitif.

Ce n'est que le 12 septembre 1978, que le débat est à nouveau repris, à Genève. La sous-commission est, cette fois, présidée par le délégué tunisien, Monsieur Boubida. Mais la surprise est grande. En effet, le paragraphe 30 sur le génocide arménien n'est plus mentionné dans le

rapport. Celui-ci semble avoir été rédigé par un fonctionnaire du secrétariat général de l'ONU, Monsieur Mouktar Sissay, Soudanais.

Prenant la parole, sur l'invitation du Président, le représentant de la Fédération de la Ligue des Droits de l'Homme, l'avocat bruxellois, Me Jules Wolf, s'étonne que le génocide du peuple arménien, qui était évoqué au paragraphe 30 du rapport préliminaire du rapporteur spécial, n'est pas mentionné dans sa version définitive, alors que non seulement sa perpétration est confirmée par une abondante documentation et qu'en outre il répond indubitablement aux définitions figurant dans la Convention de 1948.

Six facteurs déterminent la référence dans cette étude au génocide du peuple arménien, selon le Professeur Torikian, délégué du groupe des minorités :

- 1) son caractère récent qui en fait le premier génocide du XX^e siècle ;
- 2) son étendue : 1.500.000 arméniens sur une population totale de 2.500.000 Arméniens vivant dans les régions septentrionales de la Turquie ont été exterminés
- 3) l'abondance des témoignages ;
- 4) ses causes de nature politique, économique, religieuse, sociale et culturelle, qui en font l'exemple le meilleur de génocide systématique et total ;
- 5) son caractère exemplaire qui lui donne la caractéristique d'une «première» ;
- 6) son actualité.

Présentant les mesures adoptées par le gouvernement ottoman au début de ce siècle, à l'égard des Arméniens comme des actes de «légitime défense», fréquents dans l'histoire, il définit le «soit-disant massacre des Arméniens» comme un mythe né du fait que des groupes de rebelles arméniens des provinces orientales ont été expulsés vers d'autres régions de l'Empire ottoman parce qu'ils constituaient une menace pour le pays en guerre et reproche au rapporteur spécial d'avoir assimilé des actes de guerre et leurs conséquences matérielles, au crime de génocide (v. compte rendu analytique provisoire de la 1286^e séance du 6 mars 1974 de la Commission des Droits de l'Homme p. 4 et 5).

La plupart des délégués soutiennent, avec des nuances diverses, le point de vue de la Turquie. C'est le cas des délégués de la France, de l'Autriche, de l'Equateur, de l'Inde, de l'Iran, de l'Irak, de la Lybie, du Nigéria, du Pakistan, des Pays-Bas, de la Tunisie, des U.S.A. et de l'Italie.

Considérant que les sources, citées au paragraphe 30 par le rapporteur spécial, sont à l'origine de «déformations histo-

avant décision de l'O.N.U.

Le Soir Bruxelles	8 mars
La Libre Belgique Bruxelles	8 mars
La dernière heure Bruxelles	1 mars
Le peuple Bruxelles	25 Février
Le monde du travail Liège	25 Février
Le Travail Verviers	25 Février
Journal et Indépendance Charl.	25 Fév.
La Cité Bruxelles	6 mars
La Nouvelle Gazette Char.	3 mars
La Province Mons	3 mars
Journal et Indépendance Charl.	3 mars

Vers l'Avenir Namur	8 mars
Avenir du Luxembourg Arlon	8 mars
Le Courrier Verviers	8 mars
Courrier de l'Escaut Tournai	8 mars
Le Jour Verviers	7 mars
Le Peuple Bruxelles	8 mars
Le Monde du Travail Liège	8 mars
Le Travail Verviers	8 mars
Journal & Indépendance	8 mars
La Wallonie Liège	8 mars

HEBDOMADAIRES FRANCOPHONES	
Le Pourquoi pas ? Bruxelles	11 janvier
Trends Bruxelles	8 mars
Le Métropolitain Charleroi	2 mars
Le Courrier de Gand	2 mars
La Semaine d'Anvers	16 mars
La Relève	2 mars
La Relève	16 mars

QUOTIDIENS NEERLANDOPHONES	
Gazet van Antwerpen	28 février
Gazet Van Mechelen	28 février
Het Volk Gent	5 mars
De Nieuwe Gids Bruxelles	5 mars
De Morgen	6 mars
De Nieuwe Gazet Antwerp.	22 février
Het Laatste Nieuws Bruxelles	23 février
De Standaard Bruxelles	16 mars
Het Nieuwsblad	16 mars

après décision de l'O.N.U.

QUOTIDIENS FRANCOPHONES :	
Le Soir Bruxelles	16 mars
La Cité Bruxelles	16 mars
Le Peuple Bruxelles	16 mars
Le Monde du Travail	16 mars
Le Travail Verviers	16 mars
Journal & Indépendance	16 mars
Le jour Verviers	15 mars

riques» les délégués américain, pakistanaï et irakien s'associent à la déclaration de Monsieur Olcay.

Monsieur Guariglia, délégué italien, tout en souhaitant que le rapport final ne donne que des renseignements de caractère général en supprimant les mentions relatives à des «incidents précis» tels que ceux mentionnés au paragraphe 30, estime que l'aperçu historique de l'étude devrait être limité «aux événements qui se sont produits à une époque relativement récente.» (v. ibidem p. 6)

Le délégué tunisien s'associe aux remarques faites par le représentant de la Turquie au motif notamment que «même si des allégations de génocide ont été faites, le peuple arménien existe toujours» (sic) (v. ibidem p.8).

La manière dont ces délégués s'expriment, avec toutes les nuances de l'art diplomatique, tantôt se retranchant derrière le souci d'une critique historique objective, tantôt invoquant des arguments fallacieux ne correspondant pas au contexte de la discussion, tend de manière évidente à ne pas indisposer la Turquie.

Le rapport général devait à nouveau être examiné par les membres de la sous commission à New York, du 5 au 23 août 1974. Le rapporteur spécial, Monsieur Ruhashyankiko, étant absent, le paragraphe 30 n'est pas étudié à cette séance.

En revanche, lors de sa séance du 9 septembre 1975, qui se tient, cette fois à Genève, il est à nouveau débattu du paragraphe 30.

Malgré les efforts des deux orateurs, soutenus par les experts anglais, argentin, autrichien, grec, soviétique et syrien qui semblent ne pas vouloir passer sous silence des faits universellement confirmés et condamnés, le paragraphe 30 n'est pas repris dans le rapport.

Le Président de séance, influencé par l'expert marocain, fait le jeu de la Turquie en mettant fin au débat, sans aucun projet de résolution, et en rejetant l'amendement proposé par la Fédération internationale des Droits de l'Homme (v. compte rendu analytique de la 822ème séance du 12 septembre 1978 de la sous commission, page 3)

Il met en garde, en outre, la sous-commission contre la tendance à inclure sous la dénomination de «génocide» des atrocités ne répondant pas à la définition du crime reprise à la Convention sur la prévention et la répression du génocide du 9 décembre 1948. Il déclare que ce serait une erreur d'interpréter la Convention de 1948 en termes plus larges que ceux voulus par ses signataires et qu'il est préférable d'élaborer au besoin de nouveaux instruments.

En d'autres termes, les funestes événements de 1915 ne peuvent être assimilés, aux yeux des experts de l'ONU, à un génocide. En suivant la thèse turque, il s'agit, tout au plus, du nécessaire déplacement en temps de guerre, de population hostiles.

Aux points 38 et 39 du compte-rendu analytique de la 822ème séance, tenue au palais des nations, à Genève, le mardi 12 septembre 1978, à 15h, on relève ce qui suit :

«38. Monsieur Toperi (observateur de la Turquie), prenant la parole sur l'intervention du Président, dit que le principal objectif de l'étude doit être l'élimination du génocide. La question soulevée par certaines organisations non gouvernementales ne visait pas à mettre le passé en jugement, mais à établir certains principes en vue d'éliminer le génocide. Comme toute la partie historique a été supprimée de l'étude, Monsieur Topéri ne comprend pas pourquoi les orateurs précédents souhaitent voir mentionner un cas particulier. La question a été longuement discutée à la 28ème session de la sous-commission.»

«39. Les Arméniens peuvent à juste raison éprouver du ressentiment en pensant à ce qui s'est passé en 1916, mais la sous-commission devrait faire preuve d'un plus grand détachement. Il est absurde de parler de génocide : d'après l'étude objective, la plus récente, sur l'Empire Ottoman, qui fait autorité, rien ne prouve que le Gouvernement ait eu l'intention de détruire les Arméniens en tant que peuple. On peut l'accuser d'irresponsabilité, mais non de génocide. Le terme de «massacre» ne décrit pas exactement ce qui s'est passé dans le chaos de la guerre. D'ailleurs, comme l'a dit Monsieur Fiseq, les responsables ont été châtiés par le Gouvernement ottoman.

Les Arméniens n'ont pas toujours été opprimés sous l'Empire ottoman et se trouvaient à maints égards mieux lotis que les Turcs. Un assez grand nombre d'entre eux ont accédé à des postes élevés. Les références et les sources mentionnées sont tout à fait partiales, voire contradictoires. La sous-commission devrait tenir compte du fait qu'il existe de nombreux documents objectifs. Monsieur Toperi peut d'ailleurs communiquer une bibliographie sur la question à toute personne intéressée».

Le rapport définitif, après ces propos léniants, sera soumis à la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU, à Genève, du 12 février au 16 mars 1979. Alors ? Alors la question se pose de savoir comment il est possible que 63 ans plus tard, le fait du génocide des Arméniens soit encore ignoré.

Comme vient de l'écrire un journaliste : «Il n'en faut pas tant pour permettre toutes les horreurs de s'accomplir» (pourquoi pas ? du 11 janvier 1979)

Cette affaire dépasse le cas spécifique des Arméniens. Il s'agit d'une affaire sérieuse et grave. Elle dénote une absence de conscience morale, de plus en plus évidente, face aux oscillations des grands intérêts politiques mondiaux. Sans doute le fait n'est-il pas nouveau. Mais aujourd'hui il n'est pas pensable que les choses puissent en rester là.

Partout, dans le monde, à l'annonce de cette trahison, des voix se sont élevées. Il ne s'agit pas de politique, il s'agit de moralité. Rien n'est plus odieux que la volonté de couvrir une forfaiture. Une telle démarche, encouragée par un organisme international comme la sous-commission des Droits de l'Homme de l'ONU, autorise des aventures exécrables ultérieures.

Certains se demandent s'il n'arrivera pas un jour où l'on pourra plus parler du génocide des juifs, simplement parce que la plus haute instance internationale, l'ONU, en nierait officiellement la réalité. Il y va tout simplement de la dignité de l'homme, où qu'il se trouve, dans quel régime qu'il vive.

ANNEXES

- 1 - Etude sur la question de la prévention et la répression du crime de génocide (ONU)
- 2 - compte rendu analytique provisoire de la 1286ème séance du 6 mars 1974 de la Commission des Droits de l'homme (ONU)
- 3 - Compte rendu analytique de la 822ème séance du 12 septembre 1978 de la sous commission (ONU)
- 4 - Bibliographie du génocide
- 5 - Carte des déportations
- 6 - Discours de rentrée de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles, en novembre 1968 (voir surtout en bibliographie)

Վայրկեան մը կանգ առնենք եւ մտածենք, մտածենք թէ այսօր դարձեալ կ'ոգեկոչենք մեր մէկուկէս միլիոն նահատակներուն յիշատակը: Խորհինք միասնութեան մասին, Ապրիլ 24-ին կարգ մը գաղութներու մէջ Հայերը մէկ մարդու պէս պիտի կենան իրենց իրաւունքներուն տէր, մէկ մարդու պէս պիտի խորհին իրենց նահատակներուն առջեւ: Այլ գաղութներու մէջ Հայերը պիտի բաժնուին, պիտի առանձին ոգեկոչեն յիշատակը նոյն նահատակներուն, ցաւալի է: Կը խօսինք ապառնիով, որովհետեւ անցեալը նկատի ունինք, եւ ճիշդ այդ է ցաւալին:

Շուտով 21 ընդ դարը պիտի մտնենք, եւ տակաւին մենք մեր անցեալի ժանգոտած հաշիւներուն մէջ կը լողանք: Եւ այսօր կը կարդանք բոլոր գաղութներէն մեզի հասած թերթերը, եւ կը տեսնենք որ մեր մէջ անհանդուրժողութիւնն է որ կը տիրապետէ, երբեմն փոշոտած հին տետրակները կը քացուին, որպէսզի առիթ մը ըլլայ հայհոյելու: Բայց մեզի ոմանք կ'ըսեն. «Վնաս չունի, Ապրիլ 24-ին կը միանան»: Սխալ: Չեն միանար, եւ եթէ նոյնիսկ միանան, դժբախտաբար յաջորդ օրը բաժնուելու համար կը միանան: Անցեալը ցոյց կու տայ-յուսանք կը սխալինք-:

Մտածենք՝ արդեօք միայն տարուան մէջ մէկ օր միացած պիտի ըլլանք: Մեր նահատակները միասին չմեռա՞ն: Միասին չէ՞ին ապրէր նոյն հողին վրայ:

Թուրքիոյ մէջ հրատարակուած, ֆրանսերէն լեզուով գիրք մը լոյս տեսած է որ կը նկարագրէ Թուրք ժողովուրդի ջարդը Հայերու կողմէ: Մենք ծիծաղելի կը գտնենք, բայց անգամ մը

հարցուցէք հարցին բոլորովին անծանօթ օտարին, ան անմիջապէս պիտի հաւատայ: Մտածենք ասոր մասին ալ, մտածենք եւ գործենք:

Եթէ մեր իրաւունքներուն տիրանալու համար ոյժի պէտք է դիմել, դիմենք այդ ոյժին, եթէ պէտք է դիւանա գիտութիւն, դիւանագէտ ըլլանք, եթէ պէտք է դրամ ծախսել, չինայենք նիւթականը: Բայց ամէն բանէ առաջ մէկ բանն է կարեւորը, աշխարհին ներկայանանք միակամ, աշխարհին ներկայանանք որպէս մէկ ազգ, մէկ ժողովուրդ եւ նոյն դատին պահանջատէր: Եւ թող այս միասնականութիւնը գէթ մէկ օրուայ համար չըլլայ, այլ ընդմիշտ:

Մտածենք թէ ի՞նչ կացութեան մէջ ենք հիմայ, եւ ի՞նչ կ'ընենք Հայկականութեան համար: Պարզապէս շրջանակի մը մէջ, ի պահանջել հարկին «Հայ ենք» կ'ըսենք. «բայց մեր միտքէն կ'աւելցնենք, այս տաղտուկն ալ պակաս ըլլար աւելի լաւ կ'ըլլար: - Թէլէվիզիոնին առջեւ տաքուկ տաքուկ նստիլը աւելի դիւրին է եւ նուազ խանգարիչ, եւ եթէ թէլէվիզիոնէն ալ Հայերու մասին յայտագիր մը ըլլայ, յանկարծ Հայ կ'ըլլանք: Բայց գործը ուրիշ տեղ է, գործը պայքարին մէջն է, ի՞նչ ձեւի ալ ըլլայ այդ պայքարը: Ապրիլ 24: Նահատակներու օր: Մը տածենք այսօր, մենք հարց տանք, ինչ ըրած ենք եւ մանաւանդ ի՞նչ կրնանք տակաւին ընել: Եթէ կան ընելիքներ՝ -եւ վստահաբար կան- ուրեմն, ոչ մէկ ոյժ ինչայենք ծառայելու համար մեր ազգին, եթէ կ'ուզենք իսկապէս մեր իրաւունքներուն տէր կանգնիլ, մեր գործնական մասնակցութիւնը բերենք որեւէ ազգային մարզէ ներս. իսկ եթէ պիտի մնանք կրաւորական դիրքի վրայ

Եւ ձեռքերնիս ծալլած պիտի սպասենք
թէլէվիզիոնին, որպէսզի ``Հայ եմ``
ըսենք, մեր նահատակները ընաւ պիտի
չներեն մեզի: Մտածենք:

Ս.Ս.

PENSONS

Arrêtons-nous un moment et pensons !
Pensons qu'aujourd'hui aussi nous commémorons le souvenir de nos martyrs. Pensons à l'unité.

Dans certains pays, les arméniens fêteront le 24 avril tous ensemble. Ils se leveront comme un seul homme contre les injustices commises contre notre nation ; ils s'inclineront ensemble devant le souvenir de leurs martyres. Dans d'autres pays, les arméniens commémoreront séparément le 24 avril leurs MEMES VICTIMES. Et c'est dommage. On parle au futur car le passé nous a appris des tas de choses. Bientôt ce sera le XXIème siècle et nous nous n'avons toujours pas terminé nos vieilles querelles. On lit aujourd'hui des journaux arméniens qui nous parviennent du monde entier et une chose est frappante : l'intolérance des uns envers les autres. Parfois on s'obstine à chercher dans la poussière des faits anciens et usés pour en faire des surenchères. Et des gens nous disent : «C'est pas grave, ils se réuniront le 24 avril prochain» Celà est faux ! Ils ne se réuniront pas. Même s'ils se réunissent c'est pour se séparer le lendemain. Le passé nous le montre. (espérons que l'on se trompe).

Pensons : est-ce seulement pour une seule journée que l'on doit s'unir ? Nos martyrs, ne sont-ils pas morts ensemble ? Ne vivaient-ils pas ensemble sur une même terre ? Récemment un livre en français fut publié en Turquie qui parle du massacre des Turcs perpétré par les Arméniens. Nous, on trouve cela drôle, mais demandez à l'étranger qui ne connaît guère cette affaire, lui, va tout de suite

prendre cela au sérieux. Pensons à cela, pensons et agissons.

Si c'est par la force que nous obtiendrons nos droits légitimes, agissons par la force ; s'il y a lieu à la diplomatie, devenons diplomates ; s'il faut dépenser de l'argent, n'épargnons rien mais avant tout autre chose, il faut qu'on se présente au monde unanime, il faut qu'on se présente au monde comme une seule nation, un seul peuple et comme l'unique revendicateur de ses droits légitimes. Mais que ceci ne soit pas pour une seule journée mais pour toujours.

Pensons dans quelle situation sommes-nous aujourd'hui et que faisons nous pour l'arménité ? Simplement dans un certain entourage, dans la société, pour ne pas vexer les gens et selon le besoin on dit «Hay èm» (je suis arménien) mais on pense tout bas au fond de nous-même que l'on pourrait se passer de cela et ce serait mieux encore ; c'est plus facile et moins embarrassant de s'asseoir devant la télévision et si par chance il y a un programme sur les arméniens, hop ! soudain on devient des arméniens. Mais le travail c'est ailleurs, le travail c'est dans la lutte, dans n'importe quel genre de lutte.

24 avril : jour des martyrs. Pensons aujourd'hui et demandons nous : que fait-on et que pouvons nous faire. S'il y a à faire, ne ménageons pas nos efforts pour le service de la nation. Si vraiment on veut garder nos droits, participons activement. Et si nous voulons garder notre passivité, croyez-nous nos martyrs ne nous pardonneront jamais.

S.M.

SURVOL DE 25 SIECLES DE L'HISTOIRE D'ARMENIE

par Jacky CHAMANADJIAN

(Conférence faite au Palais des Congrès à Aix, le 13 Février 1979)

illustrations extraites
de «L'HISTOIRE
DE MES ANCETRES»

2

Peu après la mort de Tiridate, l'Arménie fut purement et simplement annexée pendant trois ans à l'empire romain sous le règne de l'empereur Trajan.

Puis, le royaume d'Arménie retrouva son autonomie mais fut une nouvelle fois soumis aux dévastations provoquées par les nombreuses guerres entre Romains et Parthes. Durant cette période, les Arméniens jouèrent, il faut bien l'avouer, un rôle assez équivoque, en penchant alternativement en faveur de l'un ou de l'autre des adversaires selon les opportunités du moment.

Cette situation confuse se prolongea jusqu'à la chute de l'empire parthe en l'an 224, date à laquelle il fut remplacé par la nouvelle dynastie perse des sassanides.

Ce changement de régime eut de graves conséquences pour l'Arménie parce qu'il représentait une réaction contre l'Occident et un retour aux anciennes traditions orientales avec tout ce que cela comporte de fanatisme et d'intolérance religieuse. Dès lors, l'inconstante Arménie se tourna résolument vers Rome dont elle fut désormais le plus fidèle allié.

Il s'ensuivit une guerre de trente ans entre la coalition arméno-romaine et les Perses sassanides. Rome affaiblie par une longue période d'anarchie militaire dût finalement signer une paix d'abandon. L'Arménie livrée à elle-même et malgré une résistance héroïque



ARDAVAZD II et Cléopâtre



DETTAD (Terdad) I Roi d'Arménie (65-75)



DETTAD III le Grand (287-337)

finit par succomber après l'assassinat de son roi Tiridate II.

Son fils qui avait été éduqué à Rome profita d'un retour des Romains sous l'énergique impulsion de l'empereur Aurelien pour délivrer sa patrie et se faire proclamer roi d'Arménie sous le nom de Tiridate III.

C'est alors que se produisit un événement considérable qui devait marquer à jamais le destin de l'Arménie. Malgré l'évangélisation des apôtres Saint Thadée et Saint Barthelemy, l'Arménie était demeurée essentiellement païenne, jusqu'au jour où les fausses idoles furent définitivement renversées par un géant de l'histoire de l'Arménie : Grégoire, immortalisé sous le nom de Grégoire l'Illuminateur.

Sa prodigieuse aventure commença par un drame qui ne le prédestinait guère à la gloire. En effet son père qui était non pas Arménien, mais Parthe assassina le roi d'Arménie pour le compte des Perses. Par miracle, le jeune Gregoire échappa aux représailles qui s'abatirent sur toute sa famille et l'orphelin fut sauvé par sa nourrice qui l'emmena en Cappadoce. Converti au christianisme, Gregoire se maria puis divorça pour mieux se consacrer à Dieu et lorsque le fils du roi assassiné monta sur le trône, il revint incognito en Arménie et devint l'ami du nouveau souverain. Au cours d'une fête païenne, Gregoire, comme le Polyeucte arménien de Corneille, refusa de vénérer la déesse Anahide. S'étant ainsi

attiré les foudres royales, il subit douze tortures avec le plus grand courage et resta emprisonné pendant treize ans dans la fosse des condamnés à mort.

Les années passèrent et Tiridate III eut l'étrange idée de tomber éperdument amoureux d'une nonne chrétienne nommée Hripsimée et qui deviendra plus tard Sainte Hripsime. Bien évidemment, cette jeune vierge aussi belle que pure rejeta les avances du roi, qui, ne pouvant contenir son ressentiment, massacra la malheureuse ainsi que ses 35 compagnes parmi lesquelles se trouvait l'abbesse Sainte Gayanne.

Immédiatement après cet acte criminel, Tiridate fut atteint d'une épouvantable maladie comparable à celle du Nabuchodonosor biblique, dans laquelle il vit un châtement céleste. Plein de remords et sur le prières de sa sœur, il libéra Grégoire qui accomplit le miracle de sa guérison.

Alors, tel Saint-Paul sur le chemin de Damas, Tiridate ouvrit son cœur à Dieu et mit désormais sa fougue au seul service du christianisme. C'est donc avec la même ardeur et le même zèle inhérents à son tempérament impulsif qu'il s'employa à extirper toute trace de paganisme en Arménie.

C'est ainsi que l'Arménie eut l'insigne honneur de devenir le premier état chrétien du monde non pas en l'an 301 comme le veut la tradition mais vraisemblablement en 288 si

Saint Grégoire



l'on en croit l'orientaliste Adontz. Gregoire reçut le titre de Catholikos c'est-à-dire de patriarche suprême de tous les Arméniens et fut consacré par l'Archevêque de Césarée. Il organisa l'Eglise arménienne et évangélisa les régions actuelles de Georgie et d'Azerbaïdjan. Il fit bâtir la première cathédrale de la chrétienté dans la ville sainte d'Etchmiadzine. Puis, Grégoire l'Illuminateur entra vivant dans l'histoire et la légende alla achever sa vie dans la solitude des montagnes.

Lorsque Tiridate III mourut, l'Arménie connut une longue période de troubles provoqués d'une part par l'affaiblissement de l'autorité royale représentée souvent par des souverains incapables d'assumer dignement leur mission et d'autre part par le développement corrélatif du régime féodal.

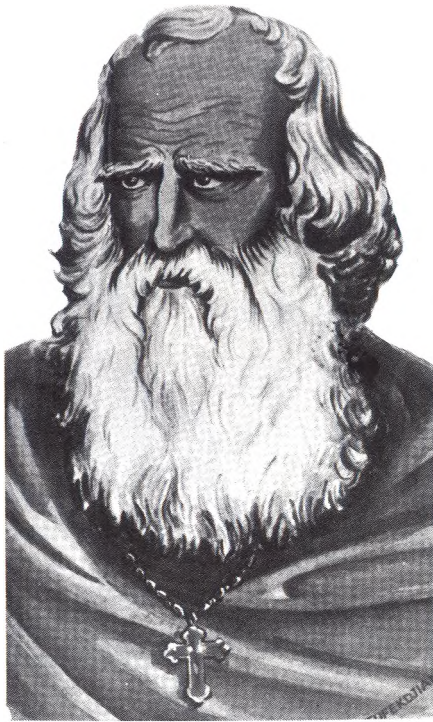
La féodalité est cette forme de société dans laquelle l'autorité une et indivisible de l'Etat chargé de représenter l'intérêt général est remplacée par une multitude de pouvoirs locaux et régionaux unis hiérarchiquement les uns aux autres par des liens personnels d'assistance mutuelle. Cette forme de démembrement de l'Etat peut être schématiquement représentée par une pyramide au sommet de laquelle se trouvaient les princes et le roi. Il ne faut donc pas s'étonner si la féodalité trouva dans l'Arménie traditionnellement individualiste son terrain d'élection bien avant

qu'elle ne fit son apparition en Europe.

L'histoire de l'Arménie se confond désormais avec celle de ces grande familles seigneuriales comme par exemple les Mamikonian, les Bagratides et les Ardzrouni. C'est ainsi que vers la fin du IVème siècle, l'Arménie était en fait gouvernée par le régent Manuel Mamikonian. Lorsque ce grand serviteur de l'Etat mourut, le faible roi d'Arménie, Archak III fut victime d'un complot organisé par quelques féodaux en vue de le remplacer par le jeune Khosrov III qui n'était autre qu'un roi fantoche aux ordres des Perses qui s'empressèrent d'occuper la partie orientale de l'Arménie.

L'empire romain en pleine décadence et menacé par les grandes invasions germaniques fut contraint de reconnaître le fait accompli et c'est dans ces conditions que fut signé en 390 un traité de partage de l'Arménie entre l'empereur romain Théodose et le souverain perse Chapour III qui s'empara des 4/5 du pays qu'on appela désormais la Persarménie. L'annexion sera consommée quelques années plus tard en 428 lorsque disparaîtra le dernier roi arsacide d'Arménie. Ce partage qui eut les plus funestes conséquences pour les Arméniens, traduisait l'esprit défaitiste et démissionnaire de l'empire romain qui n'était plus que l'ombre de lui-même, faute d'avoir su sauvegarder les principes qui avaient fait sa grandeur. Cette déstabilisation de la civilisation occidentale avait également pour effet d'entraîner le recul du christianisme puisque l'Arménie, sa citadelle avancée, était maintenant livrée à l'occupation de ses pires ennemis, la Perse mazdéenne. Il ne faut donc pas s'étonner si en 449, les Perses décidèrent la conversion forcée de tous les chrétiens au mazdeïsme. C'est-à-dire au culte barbare du feu et du soleil. Cette provocation indigna le peuple arménien dans ses convictions les plus profondes. Les mages perses furent chassés et le héros national, Vardan Mamikonian organisa la Résistance.

Le 26 mai 451 eut lieu à Avarair, l'affrontement entre les patriotes arméniens et les mercenaires iraniens. Malgré un extraordinaire héroïsme, les Arméniens succombèrent devant un ennemi cinq fois supérieur en nombre appuyé par des éléphants de guerre et Vardan ainsi que la plupart de ses valeureux compagnons moururent les



Le Catholicos Saint Nersis

armes à la main. En perdant cette bataille, l'Arménie venait néanmoins de gagner la guerre pour la sauvegarde de sa foi puisqu'en face d'une telle détermination, la Perse fut contrainte de lui accorder la liberté de culte ainsi d'ailleurs qu'une certaine autonomie politique. Aujourd'hui encore, les Arméniens fêtent l'anniversaire de cette bataille mémorable qui symbolise leur attachement indéfectible et charnel au christianisme.

En cette même année 451 se produisit un autre évènement, qui à l'époque passa inaperçu en Arménie mais qui devait entraîner des conséquences considérables pour son avenir. Il s'agit du concile de Chalcedoine dont l'objet était de résoudre le problème de la nature du Christ, qui, en ce temps là, divisait gravement l'unité des chrétiens. Il y fut décidé que Jésus Christ était tout à la fois homme et dieu.

(à suivre)

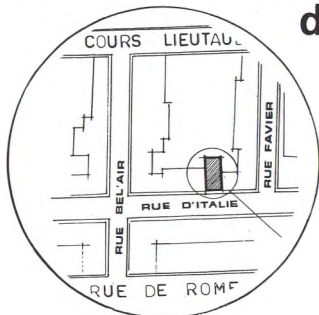


MESROB MACHDOTS, VRAMCHABOUH et le Catholicos SAHAG (400)



«LE PAVIE»

Restauration d'un immeuble ancien vendu en copropriété directement par le propriétaire



- AU COEUR DE MARSEILLE 37, rue d'Italie 6ème «Le Pavie» est un petit immeuble ancien de 4 étages sur rez-de-chaussée restauré et aménagé de 2 appartements par étage de 40 m²

- EN PLEIN CENTRE votre appartement coquet vous situe à quelques pas de la Préfecture, des plus belles artères marseillaises (rues de Rome St. Ferréol, Paradis) et du métro Castellane Estrangin

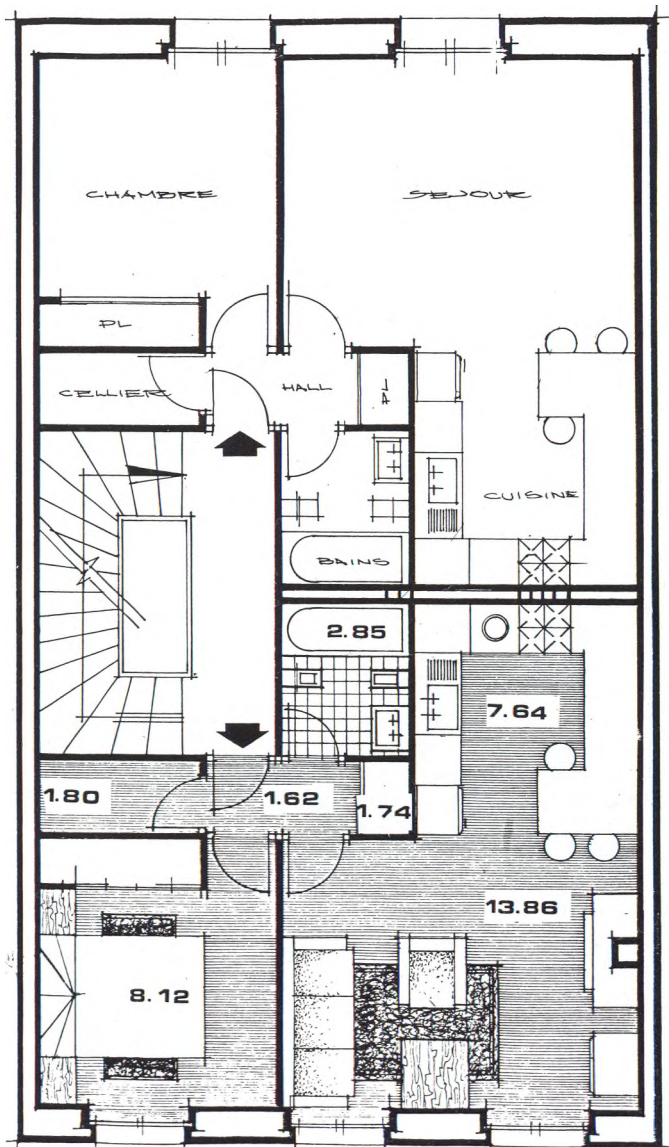
- VOTRE APPARTEMENT OU PLACEMENT de 40 m² aux murs épais, aux poutres apparentes donne une chaleur de foyer tant recherchée et souvent absente dans les tours de marbre glacé des grands ensembles Vous trouverez dans chaque appartement :

- une distribution d'espace soigneusement étudiée
- un ensemble de prestations de 1er choix
- le chauffage électrique indépendant vous met à l'abri des contraintes bien connues du chauffage collectif Bref une grande liberté dans une copropriété de dimension familiale vous assure une vie indépendante et confortable

TRES IMPORTANT :

SANS GARDIEN, NI CONCIERGE, NI ASCENSEUR, LES CHARGES ANNUELLES SONT LIMITEES AU SIMPLE ENTRETIEN DE LA CAGE D'ESCALIERS.

Possibilité d'acheter en l'état (80 m²)
Renseignements et visite sur place bureau de vente rez-de-chaussée -
Tél. (91) 48.71.16



Entreprises :
Electricité : Néotubex (M.Tchakgarian) 37 rue d'Italie
Maçonnerie-Serrurerie : Eurenjdian David - Bd. Beaumont
Peintures : Vradjian - 13012 Marseille
Vitrerie : Verdelli
plomberie : A.Dilberian
Menuiserie : Haladjian
Architecte : A.Varbedian

Meubles Ghazarian

Salon Régence Louis XV



4000^{m²} de mobiliers présentés en ambiance

Visitez
une des plus belles
expositions de France

Z.I. Vitrolles tel. (42) 89.27.47 (OUVERT LE DIMANCHE APRES-MIDI A.R.A.M)